

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 89

LE MARDI 24 AVRIL 2007

88c + TAXES = 1\$

Dégel rapide des droits de scolarité

Québec impose une première hausse de 50\$ pour septembre

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le gouvernement Charest procédera sans attendre au dégel des droits de scolarité. Dès septembre, les universités québécoises hausseront les droits de 50 \$ pour la session d'automne,

comme l'a promis le Parti libéral du Québec durant la campagne électorale. Cette première hausse sera suivie par des augmentations de 50 \$ à chacun des semestres pour les cinq prochaines années.

C'est ce qu'a confirmé, hier, le cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et des Sports, Michelle Courchesne.

La ministre fera rapidement la recommandation du dégel des droits de scolarité universitaire au Conseil des ministres et au Conseil du trésor, a précisé, hier, son attachée de presse, Valérie Grenier.

Le gouvernement a la main haute pour fixer les droits de scolarité qui font l'objet d'un gel depuis

1994. Point besoin d'un projet de loi qui aurait entraîné un débat et un vote à l'Assemblée nationale, ni même d'un décret gouvernemental. La simple modification par le gouvernement des règles budgétaires

VOIR PAGE A 8: DÉGEL

Mort du fossoyeur de l'URSS

Adulé puis honni, Boris Eltsine s'éteint à 76 ans

CLAUDE LÉVESQUE

Boris Eltsine, l'homme qui a signé l'arrêt de mort de l'Union soviétique en 1991 et qui a laissé en héritage une Russie affaiblie et appauvrie lorsqu'il en a quitté la présidence fin 1999, s'est éteint hier à Moscou à l'âge de 76 ans.

En Occident, on retient à la fois l'image du «démocrate» Boris Eltsine juché sur un char d'assaut, haranguant la foule et les militaires pendant le putsch avorté de 1991, et celle de l'homme d'État malade au comportement erratique. Les hommages officiels rendus hier dans les grandes capitales soulignent évidemment le courage du défunt et le rôle historique qu'il a joué.

Boris Eltsine, dont les funérailles auront lieu mercredi, est mort des suites d'une insuffisance cardiaque. Il avait déjà subi un quintuple pontage coronarien en 1996, alors qu'il était en poste.

L'ancien président russe est né dans une famille de paysans pauvres près de Sverdlosk (Ekartarinebourg), dans l'Oural, aux confins de la Sibérie. Il doit sans doute à ces origines modestes son style populiste, qui a contribué à sa popularité pendant la première partie de sa carrière politique.

VOIR PAGE A 8: ELTSINE

■ Autres textes en page A 5



Boris Eltsine célébrant le 73^e anniversaire de la Révolution d'Octobre, à Moscou, en 1990. Il devait, quelques mois plus tard, être l'un des principaux artisans de l'effondrement de l'Union soviétique.

AGENCE FRANCE-PRESSE

L'opposition s'insurge contre l'envoi d'Afghans à la torture

Harper reconnaît le sérieux des allégations

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les trois partis d'opposition à Ottawa ont exhorté le gouvernement à cesser immédiatement le transfert de prisonniers aux autorités afghanes devant des preuves de plus en plus solides que ceux-ci font l'objet de torture. Le premier ministre Stephen Harper s'y refuse, assurant que la situation sera bien contrôlée.

L'histoire a éclaté au grand jour hier après qu'un quotidien torontois eut publié un long reportage de son correspondant en Afghanistan rapportant les témoignages de 30 hommes ayant été arrêtés par les troupes canadiennes puis remis aux autorités locales. Tous prétendent avoir été torturés dans des lieux morbides aux murs tachés de sang humain.

«Avant que le premier ministre ne salue ceux qui osent poser des questions à propos de notre mission en Afghanistan, pourrait-il répondre à la question que plusieurs Canadiens se posent, à savoir si les détenus sont torturés», a lancé le chef libéral, Stéphane Dion, à la Chambre des communes. Le leader adjoint, Michael Ignatieff, a ajouté que «l'honneur du Canada est en jeu».

Plus tôt dans la journée, M. Dion avait laissé entendre que le Canada devrait peut-être ramener les prisonniers en terre canadienne et les incarcérer ici. «Nous devrions trouver une autre solution: nous pourrions les amener au Canada, nous pourrions les garder sous notre contrôle en Afghanistan», avait-il dit, reconnaissant quelques instants plus tard que ce n'était peut-être pas réaliste.

Le premier ministre n'a donc pas laissé passer cette occasion de s'attaquer au jugement de son adversaire.

VOIR PAGE A 8: TORTURE



DOSSIER ÉTATS-UNIS

Les régions se battent pour leur survie

■ À lire en page B1



INDEX

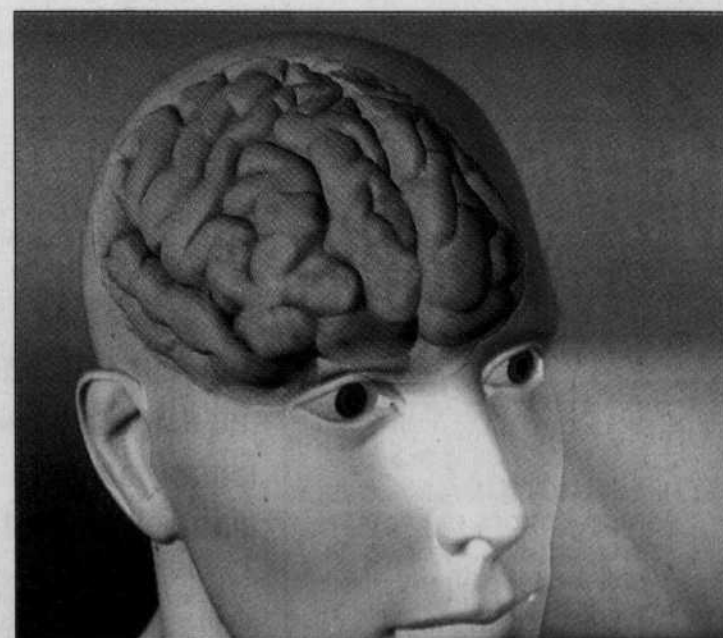
- Annonces..... B 4
- Avis publics .. B 5
- Décès..... B 4
- Météo..... B 5
- Mots croisés : B 4
- Sudoku..... B 6
- Télévision..... B 7

7 8313 00065 8

Donner son cerveau pour faire avancer la science

La Banque de cerveaux du Québec manque cruellement de tissus à étudier

Que ce soit pour un foie, un rein ou un cœur, le nombre de transplantations a littéralement explosé l'an dernier selon Québec-Transplant. Mais si les Québécois sont de plus en plus enclins à donner la vie en héritage, ils le sont beaucoup moins quand il s'agit de faire un don à la science, encore moins quand il s'agit de donner leur cerveau, ce mystérieux siège de l'âme qui cache encore tant de secrets.



AGENCE FRANCE-PRESSE

La Banque de cerveaux du Québec a besoin de cerveaux sains, mais aussi de tissus cérébraux malades afin que les scientifiques puissent mener à bien leurs recherches.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Alors que Québec-Transplant recensait hier le prélèvement d'un taux record de 502 organes en 2006, la très discrète Banque de cerveaux du Québec, elle, restait une fois de plus confinée à une soixantaine de dons. Aux yeux des chercheurs en neurosciences et en santé mentale, ce chiffre a toutes les allures d'un rendez-vous manqué, à un point tel que la Banque est sortie de sa réserve habituelle hier pour conscientiser le public à l'importance du don de cerveaux, spécialement de dons de cerveaux sains, dont elle a un «urgent besoin» pour faire avancer la recherche.


Intuitivement, les médecins et les chercheurs savent que la réponse à la plupart de leurs interrogations se trouve à même le cerveau de leurs patients qui souffrent de maladies

VOIR PAGE A 8: CERVEAUX


Lock-out au Journal de Québec: un journal parallèle ?

■ À lire en page A 2

Dr Gilles Julien
Dr Gilles Julien

Vivre avec 
 un enfant qui dérange

Le père de la pédiatrie sociale
 176 pages • 18,95 \$



LES ACTUALITÉS

Meurtre du policier Daniel Tessier

Parasiris obtient sa remise en liberté

BRIAN MYLES

Basil Parasiris, le présumé meurtrier du policier Daniel Tessier, a retrouvé sa femme et ses deux enfants, hier soir, après que le juge Jean-Guy Boilard eut accédé à sa demande de remise en liberté.

C'est la première fois au Canada qu'un homme inculpé du meurtre d'un agent de police retrouve sa liberté dans l'attente de son procès. M. Parasiris devra respecter certaines conditions, la première étant qu'il emménage avec sa femme, son fils de 14 ans et sa fille de 7 ans au domicile de son propre père, jusqu'à la fin des procédures intentées contre lui. Il devra également respecter un couvre-feu en tout temps, entre 19h et 6h. Il a été libéré contre un cautionnement de 200 000 \$ de sa sœur et d'un cousin.

La famille Parasiris, présente en Cour, a exprimé un vif soulagement. « Nous sommes passés par toute la gamme des émotions, et nous voulons seulement le sortir de prison et l'amener à la maison », a dit Nick Parasiris, le frère de l'accusé. L'avocat du présumé meurtrier, Frank Pappas, a exprimé pour sa part sa sympathie pour la famille de Daniel Tessier. Le policier de Laval était marié et père de deux filles de 12 ans et 10 ans. « L'accusé est content, et sa famille aussi. Mais ce n'est pas un moment à la réjouissance. Il y a eu mort d'un officier de police dans cette affaire, et il ne rejoindra jamais sa famille. Ce n'est pas un moment pour célébrer, ni pour l'accusé, ni pour personne », a dit M^r Pappas.

Basil Parasiris, 41 ans, a l'intention d'invoquer la légitime défense lors de son procès pour le meurtre de l'agent Tessier. Il était 5h du matin, le 2 mars dernier, quand cinq policiers de Laval ont fait irruption à la résidence des Parasiris, à Brossard, pour effectuer une perquisition. Ils croyaient que l'homme d'affaires, copropriétaire du GolfOmax, à Dorval, était un vendeur de

drogue, un fait admis par l'accusé à la suite du drame.

Le juge Jean-Guy Boilard a exprimé des critiques sur cette perquisition avec « entrée dynamique », un mode d'intervention dans lequel les policiers entrent sans avertissement. Il s'agit d'une méthode exceptionnelle, réservée aux interventions à risque, ce qui n'était pas le cas dans cette affaire. Selon

C'est la première fois au Canada qu'un homme inculpé du meurtre d'un agent de police retrouve sa liberté dans l'attente de son procès

Jacques Larochelle, le deuxième avocat de Parasiris, les policiers auraient dû suivre la règle usuelle voulant qu'ils frappent et se présentent avant d'entrer, d'autant plus qu'il y avait des enfants dans la maison.

Parasiris et les siens dormaient à l'étage quand ils ont été réveillés par le tapage des policiers. Convaincu qu'il était la cible d'une intrusion dans son domicile, le père de famille a pris peur. Il a ouvert la porte de sa chambre et a tiré trois coups de feu en direction de Tessier, avec une arme de poing de calibre .357 Il l'a atteint mortellement d'une balle au cou, et d'une deuxième à l'épaule qui

a dévié jusqu'au cœur. Parasiris a aussi blessé le policier Stéphane Forgues, ce qui lui a valu une accusation de tentative de meurtre.

Les trois collègues de l'agent Tessier ont tiré pour leur part 14 coups de feu: dix balles ont traversé la porte de chambre du garçon, une a atteint Mme Parasiris au bras, une s'est logée au plafond, l'autre au plancher et une dernière dans le talon du policier Tessier.

Le juge Boilard a fait remarquer qu'aucune accusation de trafic de stupéfiants n'a été portée contre Parasiris malgré ses aveux. Rien ne lui laisse croire qu'il pourrait retomber dans des activités criminelles s'il était libéré. En outre, il ne présente aucun risque pour la collectivité. Et compte tenu des circonstances uniques de ce drame, le juge ne croit pas que l'image de la justice sera ternie par sa libération provisoire.

Le Devoir

Conflit de travail au Journal de Québec

Les employés en lock-out lanceront une publication parallèle

PAUL CAUCHON

Les syndiqués en lock-out du Journal de Québec préparent des surprises à leur employeur Québecor, et plusieurs informations indiquaient qu'ils seraient même prêts à lancer leur propre journal, peut-être même dès ce matin.

Selon les informations du Devoir, les syndiqués seraient en mesure de produire cinq jours sur sept un journal d'actualité à environ 50 000 exemplaires, imprimé dans une coopérative.

D'autres rumeurs faisaient état à Québec de l'organisation d'une énorme manifestation devant l'immeuble du Journal de Québec. Le président du syndicat du Journal de Québec, Denis Bolduc, n'a pas voulu confirmer hier ces informations, mais il a déclaré que « nous avons indiqué à nos membres qu'il faut se préparer à tout si le conflit éclate ».

Après plusieurs mois de négocia-

tions, le conflit a en effet éclaté dimanche matin, alors que Québecor décrétait un lock-out au Journal de Québec auprès des 140 journalistes et employés de bureau. En soirée dimanche, les employés d'imprimerie ont voté la grève générale pour appuyer leurs collègues en lock-out.

Hier, le Journal de Québec a quand même été produit avec l'aide des cadres. On remarquera d'ailleurs que Québecor avait embauché 14 cadres supplémentaires l'automne dernier au Journal de Québec. Ce qui fait dire au syndicat que l'entreprise avait planifié la crise. Le syndicat ajoute qu'une salle de presse a été installée au Toronto Sun pour produire le Journal de Québec.

Invoquant les changements dans l'industrie des journaux, et la baisse des revenus et des marges de profit, Québecor demande plusieurs concessions aux conditions

de travail, dont le travail étalé sur cinq jours au lieu de quatre, et une augmentation générale des heures de travail.

Les employés soutiennent que le journal va pourtant très bien, ayant d'ailleurs connu une forte augmentation de son tirage l'automne dernier.

La question de la convergence et des multiplateformes semble donc au cœur du conflit, autant sinon plus que les questions salariales et le temps de travail. « Québecor veut construire une autoroute à 10 voies entre les différents médias lui appartenant, pour qu'un jour on puisse tout partager d'un média à l'autre », soutient Denis Bolduc.

Selon le président du syndicat, l'employeur a demandé, dans le cadre de la négociation, que les journalistes puissent être dotés de caméras, par exemple pour couvrir les événements pour le site Internet Canoe.

Le syndicat craint d'ailleurs une « montréalisation de l'information », puisque le but de cette convergence serait également d'économiser, et donc de réduire le personnel dans les médias.

La présidente du Syndicat des journalistes du Journal de Montréal, Chantal Léveillé, regarde le conflit chez ses collègues de Québec avec inquiétude. « Ce qui se passe à Québec semble être le prélude à ce qui pourrait se passer à Montréal », déclare-t-elle. « On sent une volonté de l'employeur d'utiliser notre production sur toutes les plates-formes possibles. Et des cadres nous disent que le temps n'est pas loin où il y aura une caméra dans la salle de rédaction », pour enregistrer les reportages des journalistes en vidéo, ou multiplier les échanges avec les chaînes de télévision propriété de Québecor.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Selon le directeur de la Gestion des risques liés à la sécurité chez Air Canada, Yves Duguay, depuis les attentats tragiques du 11 septembre 2001 aux États-Unis, les aéroports ont eu tendance à renforcer les mesures de sécurité s'adressant aux passagers et à peut-être négliger celles qui viseraient les zones réglementées des aéroports et les employés qui sont affectés à ces zones.

Un groupe d'experts se penche sur la sécurité des aéroports

JOCELYNE RICHER

Québec — Un groupe d'experts entreprendra la semaine prochaine un examen minutieux des failles dans les mesures de sécurité des aéroports du pays, de manière à mieux prévenir tout acte terroriste ou toute tentative de collusion entre des employés et le crime organisé.

Le projet pilote, qui durera le temps nécessaire, sera mené à l'Aéroport international de Toronto et pourrait conduire à un renforcement des contrôles de sécurité exercés auprès des employés des aéroports.

Quatre experts seront chargés de traquer les points de vulnérabilité des aéroports, au premier chef les zones réglementées où les employés manipulent les bagages des passagers.

L'un de ces experts, le directeur de la Gestion des risques liés à la sécurité chez Air Canada, Yves Duguay, est venu hier présenter les objectifs du projet pilote, dans le cadre du 6^e colloque international sur la sécurité publique et le contre-terrorisme, qui se tient jusqu'à ce soir au Château Frontenac, à Québec.

Un des incidents à l'origine du projet pilote est survenu en septembre dernier, à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, alors qu'un journaliste du Journal de Montréal avait réussi sans difficulté à se rendre dans des zones interdites, dont les hangars des transporteurs aériens et même sur le tarmac de l'aéroport.

M. Duguay fait valoir que depuis les attentats tragiques du 11 septembre 2001 aux États-Unis, les aéroports ont eu tendance à renforcer les mesures de sécurité s'adressant aux passagers et à peut-être négliger celles qui viseraient les zones réglementées des aéroports et les employés qui sont affectés à ces zones.

« Si moi je verrouille la porte avant de ma maison, c'est bien, mais si la porte d'en arrière est ouverte... Il y a eu beaucoup de focus sur la porte d'en avant, parce que c'est là qu'était le risque. C'est comme ça que les terroristes sont passés », a fait remarquer M. Duguay,

hier, lors d'un entretien à la Presse canadienne, en marge de sa conférence.

Dans ce contexte, « si j'étais terroriste, peut-être que je passerais par la porte d'en arrière », a ajouté M. Duguay, pour illustrer l'importance d'accorder dorénavant toute l'attention requise aux mesures de sécurité destinées aux employés qui œuvrent dans les zones réglementées des aéroports.

Les trois autres experts impliqués dans ce projet sont le président d'Optosecurity, Eric Bergeron, le surintendant de la police régionale de Peel, en Ontario, Edward Tovey, et le directeur du Greater Toronto Airports Authority, James Bertram.

Périodiquement, des incidents rappellent aux autorités la vulnérabilité des aéroports. Qu'on pense à la complicité entre les employés d'un aéroport et le crime organisé pour faire entrer de la drogue au pays ou au nombre d'employés ayant un casier judiciaire, tandis que d'autres entretiennent des liens avec des criminels pour arrondir leurs fins de mois.

L'an passé, par exemple, des agents de manutention au sol, à l'aéroport de Montréal, ont été arrêtés dans le cadre d'une enquête sur le crime organisé, alors qu'ils avaient facilité le passage en douce de cocaïne en provenance de Port-au-Prince, en Haïti.

Les aéroports devraient notamment resserrer les contrôles au moment de l'embauche, fait valoir M. Duguay, en essayant de découvrir si les candidats ont — ou ont déjà eu — une quelconque affiliation criminelle.

Dans les zones réglementées, il devrait aussi « y avoir plus de caméras » et il faudrait prévoir des « tests d'intégrité », voire des fouilles, pour dissuader les employés potentiellement corrompus, croit-il.

Le projet pilote visera aussi à faciliter le recouplement d'informations, actuellement éparpillées entre les aéroports, les corps policiers, les ministères des transports et les organismes de surveillance.

Presse canadienne

EN BREF

Dion veut un Conseiller national aux incendies

Ottawa — Les libéraux fédéraux souhaitent créer un organisme national afin de coordonner les services canadiens de lutte contre les incendies. Le chef libéral, Stéphane Dion, a affirmé hier que la double menace du terrorisme et des risques de

feux de forêt causés par les changements climatiques et la sécheresse rendait plus difficile le travail des pompiers. M. Dion a annoncé que le prochain gouvernement libéral créerait le poste de Conseiller national aux incendies, conforme aux politiques de l'Agence de santé publique du Canada. L'organisme contribue à coordonner la planification en situation de crise entre les responsables de la santé municipaux et provinciaux. — PC

ROLEX
Cellini

CESTELLO
OR JAUNE



Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630 A RUE CATHICART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL, (514) 866-3876

Mort d'un employé du métro de Toronto

Toronto — Un employé du service de transport en commun de Toronto est décédé et deux autres

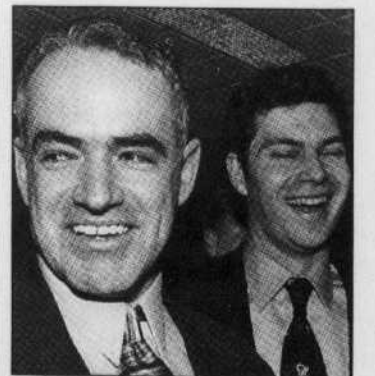
ont été blessés hier matin alors qu'ils se trouvaient dans un tunnel pour effectuer des travaux. Selon la police, les travailleurs achevaient leur quart de travail peu avant cinq heures quand la rame dans laquelle ils se trouvaient a heurté un mur. Un des deux survivants souffre de graves blessures à la poitrine. Les employés enlevaient de l'amiante dans le tunnel où l'accident s'est produit. La circulation a été interrompue entre les stations York Mills et Davisville. — PC

Jean Lafleur a été remis à vendredi afin de permettre à l'avocat de la défense, Me Jean-Claude Hébert, d'étudier des milliers de pages de preuve qui ont été transférées sur support informatique. Jean Lafleur était devenu célèbre pour ses spectaculaires pertes de mémoire lors de son témoignage devant la commission Gomery, sur le scandale des commandites. Faisant face à 35 accusations de fraude, il a plaidé non coupable à cinq d'entre elles et n'a pas enregistré de plaidoyer pour la trentaine d'autres. Il est accusé d'avoir fraudé le gouvernement fédéral pour 1,6 million de dollars. C'est la troisième fois que l'enquête sur le cautionnement est reportée, alors que la défense analyse la preuve accumulée contre son client. — PC

Jean Lafleur demeure détenu en attendant son enquête sur le cautionnement

L'ex-publicitaire Jean Lafleur amorce une troisième semaine derrière les barreaux, alors que son avocat passe au peigne fin un disque dur d'ordinateur rempli de preuves contre lui. L'enquête sur le cautionnement de

Presse canadienne

JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Pierre Brien et Mario Dumont

EN BREF

NOURAIÉ



TAPIS DE PERSE

Pour une durée limitée, Tapis Nouraié accordera 15% de rabais sur tous les tapis persans et afghans en magasin. Un rabais de 50% sera également offert sur une sélection de tapis.

OGILVY

Boutique au 5^e étage
Sainte-Catherine ouest et de la Montagne
514.842.7711 poste 325 - ogilvycanada.com

ACTUALITÉS



La piqure



Michel David

Il n'est pas si courant qu'un homme politique généralement tenu pour un mécréant se transforme en une sorte de héros sans peur et sans reproche.

Dans les annales politiques québécoises, Daniel Johnson père est sans doute celui qui a le mieux réussi cette métamorphose. Il lui a fallu des années pour se débarasser du boulet du «scandale du gaz naturel», que les libéraux s'étaient empressés d'attacher au pied de l'Union nationale, en 1960, en la commission d'enquête présidée par le juge Elie Salvas.

Durant le fameux débat télévisé de 1962, Jean Lesage l'avait désarçonné en l'accusant d'avoir acheté des actions de la Corporation du gaz naturel du Québec, comme l'avaient fait avec profit une cinquantaine de ministres, députés, hauts fonctionnaires et autres dignitaires du régime Duplessis.

Celui dont le caricaturiste Normand Hudson avait fait un cow-boy minable surnommé *Danny Boy* est pourtant devenu un des premiers ministres les plus estimés, dont les décès a plongé le Québec tout entier dans l'affliction.

Toutes proportions gardées, Thomas Mulcair appartient à la même catégorie. Bien sûr, il n'avait pas la même notoriété que M. Johnson. Avant sa spectaculaire expulsion du cabinet, au printemps 2006, les Québécois se préoccupaient assez peu de cet anglophone que Jean Charest avait nommé à l'Environnement.

Ceux qui avaient suivi sa carrière depuis son arrivée à l'Assemblée nationale, en 1994, savaient cependant qu'il était un politicien sans scrupule et sans pitié pour ses adversaires.

Invité à témoigner devant la Cour d'appel, en sa qualité d'ancien président de l'Office des professions, il n'avait pas impressionné le juge, qui avait qualifié son témoignage de «*feuille de papier d'argumentation, d'attestation par oui-dire et de procès d'intention*».

Cela illustre assez bien la façon dont M. Mulcair fonctionnait dans l'opposition. Il était toutefois d'une redoutable efficacité. Les ministres péquistes avaient le frisson en le voyant se lever à l'Assemblée nationale durant la période de questions. L'aimable sourire qu'il promène sur tous les plateaux de télévision depuis une semaine contraste vivement avec la férocité dont il est capable.

Quand M. Charest a décidé de le mettre à la porte, la population a préféré croire la version des faits donnée par M. Mulcair, qui soutenait s'être opposé à la vente du mont Orford. La rancœur accumulée contre le gouvernement était telle qu'il faisait bon de voir enfin quelqu'un qui semblait avoir des principes.

Déjà, son altercation avec Stéphane Dion avait beaucoup fait augmenter sa cote. Qu'un souverainiste dénonce le mépris du père de la Loi sur clarté n'aurait impressionné personne, mais un fédéraliste aussi inconditionnel

que M. Mulcair était d'autant plus crédible.

On a rapidement oublié tout ce que l'on avait pu lui reprocher depuis son arrivée à l'Environnement. Pour apaiser la colère suscitée par le projet de centrale thermique du Suroît, on s'était empressé de sacrifier ce pauvre Sam Hamad, mais c'est M. Mulcair qui avait parrainé le projet au conseil des ministres.

De son propre aveu, il a encore la piqure de la politique, mais, contrairement à son ami Pierre Paradis, la perspective de passer un autre mandat sur les banquettes arrière lui était sans doute insupportable.

Il est vrai qu'au moment où il avait décidé de ne pas se représenter dans sa circonscription de Chomedey, où il était indélogeable, rien ne laissait présager que les libéraux perdraient leur majorité à l'Assemblée nationale. S'il avait su, peut-être aurait-il été plus patient.

Certaines rumeurs lui prêtaient l'intention de briguer la succession de Jean Charest. S'il a une haute opinion de ses capacités, M. Mulcair est cependant un homme réaliste. Un sondage Crop réalisé en juin 2005 indiquait que les Québécois étaient favorables à ce qu'une femme (88 %), un Noir (81 %) ou un homosexuel (76 %) devienne premier ministre du Québec.

En revanche, 40 % disaient s'opposer à ce qu'un anglophone le devienne. M. Mulcair a beau être un arrière-arrière-petit-fils d'Honoré Mercier, il demeurera d'abord et avant tout un anglophone aux yeux des francophones.

Sans mettre en doute sa vieille amitié avec Jack Layton, le rôle du précheur dans le désert ne lui convient pas du tout. Il est certainement le premier à mesurer la difficulté d'être élu sous les couleurs du NPD, même dans son fief de Laval.

M. Mulcair n'a cependant pas l'embarras du choix. Après s'être refait une virginité politique en se faisant le champion de la protection de l'environnement, il ne pouvait pas rejoindre décemment les rangs du Parti conservateur. Il y a tout de même des limites au cynisme.

De son propre aveu, il aurait été incapable de travailler avec Stéphane Dion. Assez ironiquement, les deux hommes ont subi une métamorphose assez semblable. La Loi sur la clarté avait fait de M. Dion un véritable paria au Québec, au point d'amener Paul Martin à l'exclusion de son cabinet, et seul un virage vert lui a permis de ressusciter.

C'est pourtant le PLC qui permettrait le mieux à M. Mulcair de concilier ses ambitions et ses principes. D'ailleurs, ce pourrait très bien n'être qu'une question de temps. Le jour sans doute prochain où les libéraux décideront de corriger l'erreur qu'ils ont commise en choisissant M. Dion pour chef, rien n'empêchera M. Mulcair de redécouvrir ses racines.

A l'impossible nul n'est tenu. Après un vain, mais loyal effort pour faire décoller le NPD au Québec, personne ne lui en voudra de vouloir contribuer plus concrètement à la cause qui lui est devenue si chère. En attendant, son stage au NPD lui permet de s'assurer que l'on ne l'oubliera pas.

m david@ledevoir.com

Obésité

Les enfants sont trop exposés à la publicité, estiment les Québécois

FABIEN DEGLISE

Les enfants du Québec devraient être davantage protégés du monde de la publicité et de la persuasion. C'est du moins ce qu'estime 60 % de la population qui rêve d'un renforcement des dispositions de Loi sur la protection du consommateur (LPC) en matière de publicité, indique un sondage SOM réalisé pour le compte de la Coalition Poids, un groupe de pression qui souhaite l'adoption de politiques publiques cohérentes afin de lutter contre l'épidémie d'obésité.

La loi actuelle interdit aux entreprises de faire de la publicité visant directement les enfants de moins de 13 ans, à la télévision ou ailleurs. Or, la mesure ne semble pas efficace puisque trois quarts des personnes interrogées estiment que

les enfants sont exposés trop souvent à des messages construits spécialement pour eux, révèle le coup de sonde lancé dans un bassin de 1000 répondants entre le 11 et 19 avril dernier. Sa marge d'erreur est de 4,2 %, 19 fois sur 20.

Dans ce contexte, 90 % des Québécois jugent nécessaire «de contrôler ce type de publicité» avec une application «plus sévère», estime 74 % d'entre eux, des dispositions de la LPC concernant la publicité faite aux enfants. Ce score fait dire à la Coalition qu'«il existe un consensus social au Québec» sur cette question. Consensus qui appelle désormais à l'action, selon sa porte-parole Martine Painchaud.

Par ailleurs, 7 % des répondants souhaitent que la loi soit appliquée de manière «moins sévère».

Le Devoir

Baird déçoit les industriels québécois

Les entreprises d'ici ne pourront faire l'achat de crédits d'émissions que dans des pays en voie de développement

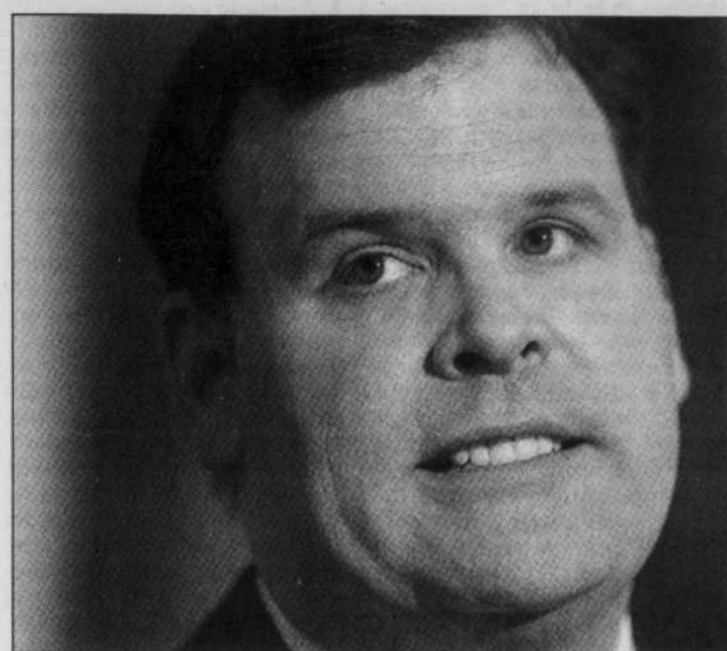
LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le ministre fédéral de l'Environnement, John Baird, a déçu hier les industriels québécois hier réunis à Montréal dans l'organisme Réseau Environnement en se contentant d'annoncer que le prochain plan de lutte contre les changements climatiques permettra aux entreprises d'ici d'atteindre leurs objectifs de réductions de gaz à effet de serre par l'achat de crédits d'émissions dans des pays en voie de développement.

Par contre, contrairement au souhait du Groupe interprovincial et industriel sur les réductions de GES (Industry-Provincial Offset Group ou IPOG), dont *Le Devoir* dévoilait les conclusions la semaine dernière, Ottawa ne semble pas encore accepter que les industriels puissent avoir accès aux bourses européennes ou asiatiques du carbone, les seules où ils pourront vendre leurs crédits excédentaires le cas échéant.

Le protocole de Kyoto prévoit deux mécanismes permettant d'acquiescer à l'étranger des crédits d'émissions. Les 35 pays de l'Annexe B du protocole, dont le Canada fait partie, sont les seuls sur les 146 adhérents au traité qui sont obligés de réaliser des réductions entre 2008 et 2012. S'ils veulent acheter ou se vendre des crédits entre eux, ils le font par le mécanisme de l'*Application conjointe* (AC). S'ils veulent réaliser des réductions dans des pays en développement non mentionnés à l'Annexe B, ils le font par le *Mécanisme de développement propre* (MDP).

Or, la seule ouverture du ministre Baird annoncée hier permettra aux entreprises d'ici, obligées de réduire leurs émissions,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le ministre fédéral de l'Environnement, John Baird, a ouvert la porte hier au Mécanisme de développement propre. L'ouverture des conservateurs n'a pas impressionné la communauté des affaires.

de financer des projets de réductions par l'entremise du MDP dans des pays en développement. Ce mécanisme onusien n'est plus du «*hot air*», comme le premier ministre Harper le disait de tous les mécanismes d'échanges de crédits durant la dernière élection.

Certes, a dit le ministre Baird, le gouvernement canadien n'entend pas utiliser les fonds publics pour financer des achats de crédits dans les pays en développement par le MDP, pas même les fonds de l'AC-DI qui feraient ainsi double emploi. Mais le mécanisme serait bon pour le secteur privé.

«*Voilà un outil passionnant en vertu du protocole, qui a le potentiel de lutter contre les changements*

climatiques et d'aider à mieux nourrir les habitants des pays en développement partout dans le monde. À mon avis, ce mécanisme présente d'excellente possibilité et il fera partie de notre stratégie pour combattre les changements climatiques», a déclaré John Baird.

Mais le MDP ne permet pas aux entreprises d'ici de vendre l'excédent de crédits qu'elles pourraient réaliser et financer ainsi la modernisation de leur production. Le ministre Baird entretient toujours des réticences à l'endroit des bourses européennes et des valeurs qu'on peut y négocier.

«*Notre gouvernement, a-t-il dit, a toujours hésité à utiliser l'argent des contribuables pour acheter des cré-*

dit à l'étranger, particulièrement ceux de qualité suspecte qui proviennent de pays comme l'Ukraine où il n'y a que peu ou pas de vérification de la valeur des réductions de GES en cause.»

L'ouverture des Conservateurs à l'endroit du MDP n'a pas impressionné la communauté des affaires à ce dîner très court, où les représentants des entreprises n'ont pu ni donner leur opinion au ministre, ni le questionner.

Pour Bernard Bigras, du Bloc québécois, l'ouverture des Conservateurs à l'endroit du MDP est d'autant plus «*suspecte qu'ils sont de mauvais payeurs*», n'ayant pas acquitté aux dernières nouvelles la contribution canadienne à ce mécanisme onusien. De plus, a-t-il dit, «*La communauté des affaires du Québec a été particulièrement déçue de ne pas entendre parler de réductions en chiffres absolus et d'accès généralisé aux marchés étrangers.*»

Pour Thomas Mulcair, ancien ministre québécois de l'Environnement et futur candidat du NPD, le ministre Baird «*a déçu beaucoup de monde*» en n'annonçant aucune réduction en chiffres absolus des émissions canadiennes et en tentant de mystifier le grand public en lui faisant croire qu'il respecte le protocole de Kyoto tout en violant ses principales règles.

Du côté de Greenpeace, dont les militants attendaient le ministre Baird devant l'hôtel International, on propose aux sénateurs qui étudient le projet C-288 sur l'application de Kyoto d'inviter l'ancien président de la Banque Mondiale, sir Nicolas Stern, à venir témoigner sur les coûts d'application et de non-application du protocole international.

Le Devoir

Mont Orford: l'ADQ veut un moratoire

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le dossier du Mont-Orford pourrait être un des premiers tests pour le gouvernement minoritaire de Jean Charest. En effet, l'Action démocratique (ADQ) a fait savoir hier qu'elle réclamerait que le gouvernement suspende le processus d'appel d'offres visant à privatiser une partie du parc national. Autrement dit, il faudrait «*surseoir à l'ouverture des enveloppes de soumission*», prévu pour le 15 mai à 15 h.

«*Pour nous, c'est une victoire, mais pas celle qu'on espérait*», a commenté le porte-parole de SOS Parc Orford, Claude Dallaire, hier soir. Lors d'une conférence de presse à Québec, hier matin, le groupe a réclamé des partis d'opposition qu'ils déposent une motion réclamant du gouvernement qu'il abroge la loi 23 — qui privatise une partie du parc — adoptée en juin 2006 sous le bâillon. M. Dallaire avait qualifié

de «*très intéressante*» la rencontre qu'il avait eue avec M. Dumont la semaine dernière. «*Mais il ne nous avait pas parlé de cette idée de surseoir à l'appel d'offres*», a-t-il dit hier, un brin surpris.

Le critique de l'ADQ en matière de parcs et de faune, Claude Roy, a expliqué qu'il est préférable de parler au plus urgent, c'est-à-dire d'obtenir un moratoire sur l'ouverture des soumissions. L'ADQ pourrait donc déposer dès le 9 mai (lendemain de l'ouverture de la session parlementaire) une motion qui demanderait un «*moratoire*». «*Ça va nous donner le temps en chambre de pouvoir discuter de ce dossier-là sans que ça passe comme du beurre dans la poêle*», a déclaré Claude Roy à Radio-Canada.

Quant au Parti québécois, il s'est toujours opposé au projet du gouvernement Charest de privatiser une partie du parc et a même promis, pendant la dernière campagne, qu'il annulerait la vente s'il était porté au pouvoir. Le député Stéphane Bergeron s'est ques-

tionné hier sur le comportement de l'Action démocratique qui, a-t-il rappelé, a voté contre la loi sur la privatisation partielle, mais a aussi voté contre une motion pour son abrogation en novembre dernier. «*C'est un peu difficile de comprendre la position fondamentale de l'ADQ. Ils sont ni pour ni contre, bien au contraire*», a ironisé le député de Verchères en entrevue avec la Presse canadienne. Le PQ n'exclut de s'associer à toute démarche visant à retarder la vente d'une partie du parc et la construction de condos sur son territoire. «*Toutefois, il est trop tôt pour se prononcer. On ne sait pas encore exactement ce que veut proposer l'ADQ*», a conclu le député péquiste.

Pour Claude Dallaire, le report de l'ouverture des soumissions est une étape, mais le but véritable demeure l'abrogation de la loi. Aussi, SOS Parc Orford aimerait rencontrer Jean Charest le plus tôt possible. «*On va lui dire que s'il est vrai qu'il a compris le*

verdict de la population, il faut qu'il le démontre et qu'il abroge cette loi à laquelle 75 % des s'opposent», a-t-il dit. Mais cette rencontre a peu de chances de se faire. Au cabinet du premier ministre, hier, on a fait savoir que la demande d'entretien de SOS Parc Orford a été transmise au cabinet de la nouvelle ministre de l'Environnement, Line Beauchamp.

La nomination de cette dernière a été bien accueillie par SOS, qui voit en elle une femme d'écoute. Son prédécesseur, Claude Béchar, «*n'était pas la personne la plus facile pour les discussions*», a indiqué Jacques St-Pierre, professeur de gestion à l'UQAM et un membre de la coalition. Hier, toutefois, Mme Beauchamp a refusé de commenter le dossier, estimant qu'elle ne le possédait pas encore suffisamment. SOS Parc Orford rencontrera le chef péquiste André Boisclair le 30 avril.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

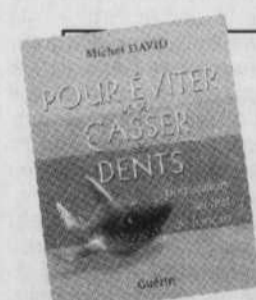
François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal
514.845.5545

LA FORCE DU DROIT



Michel DAVID

POUR ÉVITER DE SE
CASSER LES DENTS

Préparation au test de français

Nouveaux critères de correction

Cahier • 208 pages • 15,75 \$
ISBN 978-2-7601-6957-9
Corrigé • 68 pages • 26,25 \$
ISBN 978-2-7601-6958-6

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

DÉJEUNER-CAUSERIE Desjardins

LA CAISSE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

HENRI-PAUL ROUSSEAU
Président et chef de la direction

Caisse de dépôt et placement du Québec

8 MAI 2007
de midi à 14 h

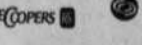
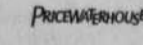
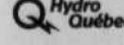
En association avec :
BOMBARDIER

Pour plus d'information :
www.cmm.gc.ca/Henri-Paul-Rousseau
514 871-4000, poste 4001

En collaboration avec :



Chambre de commerce
de Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal



LES ACTUALITÉS

Pratiques commerciales abusives

HFC versera quatre millions aux clients lésés

FABIEN DEGLISE

Les groupes de défense des consommateurs jubilent. Après huit années de guerre judiciaire, Option Consommateurs vient de remporter la dernière manche dans le recours collectif intenté par l'organisme contre la société de financement Household Finance Corporation (HFC) pour pratiques commerciales abusives.

La Cour suprême du Canada a en effet rejeté dans les dernières

La décision «confirme la plus importante condamnation en dommages punitifs jamais accordée au Québec»

semaines la demande d'appel du prêteur qui devra finalement se plier à la décision de la Cour d'appel du Québec et verser près de quatre millions de dollars à des consommateurs lésés. Cette condamnation en dommages punitifs a été d'ailleurs qualifiée d'historique au Québec dans le domaine des poursuites de groupe.

À l'origine de cette saga? Les offres de type «acheter maintenant et payer un an plus tard en plusieurs versements», proposées par des commerces de meubles et d'électroménagers, comme Brault et Martineau, Ameublement Tanguay, Corbeil et consorts, et financées par Household Finance Corporation entre mai 1996 et décembre 1999. Ces contrats de vente à tempérament étaient obligatoirement associés à une carte de crédit émise par HFC.

Le hic, c'est qu'en plus de pratiquer sur ces cartes des taux d'intérêt énormes, entre 26 % et 36 % par année, le prêteur — qui a été absorbé en 2005 par l'empire financier HSBC Financial Corporation — imposait également des frais de retard de 10 \$ aux consommateurs lorsque les paiements minimum n'étaient pas fait à temps. Une pratique totalement illégale au Québec en vertu de la Loi sur la protection du consommateur.

«Selon cette loi, tous les frais liés à une activité de crédit doivent être compris dans le taux d'intérêt», a expliqué hier Jannick Desforges,

avocate chez Option Consommateurs. La pratique de HFC pouvait donc faire grimper le taux d'intérêt à 200 % ou 500 % par année en fonction des retards.»

La poursuite en recours collectif amorcée en 1999 par le groupe consommériste s'est soldée en octobre dernier devant la Cour d'appel du Québec par une condamnation de Household Finance Corporation et de sa filiale québécoise Service aux marchands détaillants limitée (SMDL). C'est cette condamnation que vient de confirmer le plus haut tribunal canadien.

Au terme de cette aventure judiciaire, l'entreprise doit désormais rembourser les frais de retard de 10 \$ perçus illégalement entre 1996 et 1999. Plus d'intérêts. À cela s'ajoute également une somme de 100 \$ par victime à titre de dommages punitifs. Avec environ 25 000 Québécois floués par ces offres de crédit, la facture totale pourrait facilement grimper à plus de quatre millions de dollars.

«C'est une grande victoire, a résumé Mme Desforges, et c'est aussi une décision historique puisqu'elle confirme la plus importante condamnation en dommages punitifs jamais accordée au Québec.»

Dans le domaine des recours collectifs, très peu de poursuites se retrouvent devant la Cour d'appel ou même la Cour suprême du Canada avec à la clef des dédommagements aussi élevés. D'ordinaire, ces procédures judiciaires de groupe se terminent en effet par des ententes à l'amiable. Les sommes d'argent alors versées aux consommateurs sont du même coup moins élevées.

Il n'a pas été possible d'obtenir hier une réaction d'HSBC Financial Corporation (anciennement HFC) ni des avocats ayant représenté cette entreprise dans cette poursuite.

Le Devoir

Cataractes: une chirurgie est préférable avant six mois

Toronto — Les personnes dont la vue est obscurcie par une cataracte ne devraient pas attendre plus de six mois pour subir une intervention chirurgicale visant à corriger le problème. Et une attente de quelques semaines, plutôt que de quelques mois, serait optimale pour empêcher les chutes et assurer une meilleure qualité de vie aux patients, indique une analyse des recherches internationales sur le sujet.

Des chercheurs d'Ottawa ont revu 27 études menées au Canada, au Royaume-Uni et ailleurs, portant sur la qualité de vie des personnes en attente d'une chirurgie d'extraction de la cataracte.

Selon l'auteur de la recherche, cette revue a montré que les gens qui avaient attendu moins de six semaines pour subir leur opération de la cataracte se portaient mieux que ceux qui avaient attendu six mois ou plus entre la prise du rendez-vous pour l'opération et l'opération elle-même. Leur vision était meilleure, leur qualité de vie aussi, et ils ont eu moins de chutes, a indiqué le docteur William Hodge. Le D^r Hodge enseigne l'ophtalmologie à l'Université d'Ottawa.

La cataracte consiste en une opacification graduelle du cristallin qui apparaît habituellement dans la soixantaine, affectant la clarté de la vision et pouvant évoluer au fil des ans vers la cécité partielle ou totale.

«Ce serait comme regarder à travers un nuage», a expliqué le

D^r Hodge hier, à Ottawa. Les couleurs pâlisent, les détails disparaissent et souvent, il y a beaucoup de reflets [...] ce qui rend la vision difficile dans des conditions de lumière intense, comme la conduite nocturne.»

Les cataractes sont la maladie oculaire la plus courante en Amérique du Nord. Environ la moitié des personnes âgées de 55 à 64 ans, et 85 % des personnes de plus de 75 ans développent une cataracte en une dizaine d'années.

Selon le D^r Hodge, l'étude, qui paraît dans le numéro d'aujourd'hui du *Journal de l'Association médicale canadienne*, indique que le délai d'attente maximal pour une chirurgie de la cataracte ne devrait pas excéder six mois, ou 26 semaines.

La plupart des provinces ont déjà établi un temps d'attente maximal de 16 semaines — un délai recommandé par plusieurs groupes, dont la Société canadienne d'ophtalmologie et l'Alliance pour la réduction des temps d'attente, constituée de divers groupes de professionnels de la médecine.

La restauration de la vue, et principalement la chirurgie de la cataracte, était l'un des cinq secteurs prioritaires — établis en septembre 2004 par Ottawa et les premiers ministres des provinces — pour lesquels des délais recommandés devaient être définis, afin de commencer à réduire les listes d'attente pour des procédures médicales au pays.

Presse canadienne

EN BREF

Dairy Queen boycotté?

Deux députés néo-démocrates de la région de Windsor, en Ontario, entendent organiser un boycottage de la chaîne Dairy Queen, après que celle-ci eut refusé de retirer des ondes une campagne publicitaire controversée. Les députés Joe Co-martin et Brian Masse préciseront leurs intentions plus tard cette semaine. L'annonce publicitaire

montre deux adolescents suspendus à un crochet par leurs vêtements, une scène qui ressemble aux événements qui ont mené au décès d'un enfant de 10 ans il y a de cela neuf ans, à Chatham. La compagnie Dairy Queen a diffusé un communiqué plus tôt ce mois-ci dans lequel la firme précisait qu'elle essaierait d'empêcher l'annonce d'être vue dans le sud-ouest de l'Ontario, tout en précisant que l'annonce ne visait pas à choquer qui que ce soit. — PC

Selon l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec

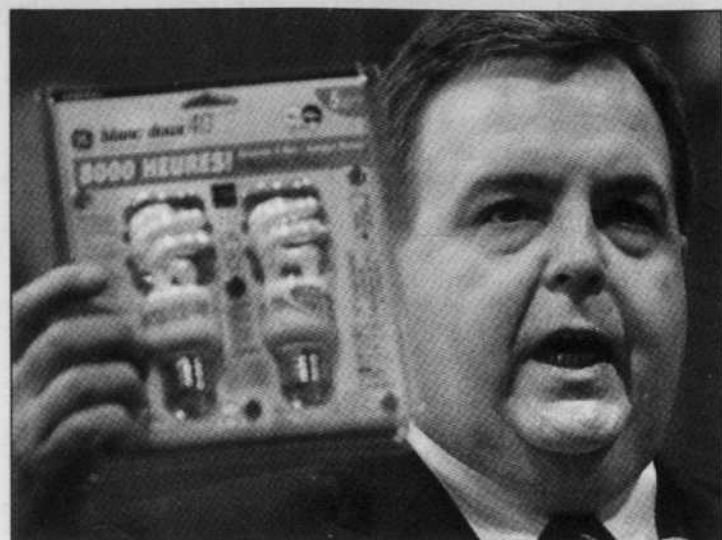
Québec gagnerait à éliminer les ampoules électriques énergivores

FABIEN DEGLISE

L'Ontario a décidé la semaine dernière de bannir d'ici 2012 les ampoules électriques énergivores de son territoire. Et le Québec gagnerait désormais à lui emboîter le pas en fixant rapidement une date à partir de laquelle les ampoules à incandescence, avec leur bon vieux filament, n'auraient plus le droit de briller dans les résidences, commerces et industrie de la province. Contrairement aux ampoules fluocompactes qui consomment moins d'énergie, estime le président du conseil d'administration de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, Jean-Pierre Brunet.

«Une interdiction des ampoules énergivores, c'est une très bonne idée, a-t-il expliqué au *Devoir*. En matière d'économie d'énergie, nous devons prendre des virages importants.» Et en mettant une date de péremption sur la célèbre invention de Thomas Edison, cela aurait l'avantage «de faire de la lutte aux ampoules énergivores un projet collectif. Un peu comme on l'a fait avec la cigarette».

Selon lui, la mort programmée des ampoules à filament permettrait d'envoyer «un message clair à l'industrie» qui devrait alors repenser sa production afin de gérer la décroissance des versions à incandescence et la progression des versions dites fluocompactes. Pendant cette période de transition, le consommateur serait aussi invité à revoir ses habitudes pour apprivoiser ce nouveau type d'éclairage et la façon de s'en dé-



J.P. MOCZUSKI REUTERS

Dwight Duncan, le ministre ontarien de l'Énergie. En favorisant les ampoules fluorescentes compactes qui consomment 75 % moins d'énergie que les globes à filament, la province espère faire l'économie de six millions de mégawattheures par an d'électricité, soit l'électricité nécessaire pour alimenter 600 000 maisons.

barrasser. Les ampoules fluorescentes contiennent en effet du mercure et doivent être traitées non pas comme des ordures ménagères ordinaires mais comme des déchets dangereux.

Par ailleurs, la disparition des ampoules à filament aiderait le Québec à «s'enrichir doublement», poursuit M. Brunet, également président de l'entreprise de génie Biotic Vision, à Val d'Or. D'abord en engendrant des économies d'énergie et ensuite en donnant au Québec plus d'énergie à vendre. «On passerait aussi du verbe à l'action et la planète en a grand besoin.»

Dans l'air du temps

Même si la prohibition des ampoules à incandescence anime les conversations dans le monde de la conservation d'énergie et des ressources naturelles, elle ne fait pour le moment pas l'objet de travaux sérieux au sein de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, précise M. Brunet. «Mais si le nouveau ministre des Ressources naturelles nous demande un avis sur la question, nous allons le lui donner», dit le président du conseil d'administration de l'organisme fédéral.

En Ontario, cette interdiction

entrera en vigueur à partir de 2012, ont annoncé la semaine dernière conjointement le ministre de l'Énergie, Dwight Duncan et le ministre de l'Environnement, Laurel Broten. En favorisant les ampoules fluorescentes compactes qui consomment 75 % moins d'énergie que les globes à filament, l'Ontario espère ainsi faire l'économie de six millions de mégawattheures par an d'électricité, soit l'électricité nécessaire pour alimenter... 600 000 maisons.

Au total, le gouvernement ontarien compte sur le rajeunissement de 87 millions d'ampoules pour atteindre cet objectif. L'économie d'énergie dans le cas de cette province va s'accompagner également d'une diminution de la production de gaz à effet de serre, gaz responsables du réchauffement de la planète.

Par ailleurs, même si le consommateur doit déboursier cinq fois plus environ pour l'achat des ampoules fluorescentes, ce surcoût est compensé par une durée de vie plus longue du produit ainsi que par une réduction de la facture d'électricité d'une maison, indique le ministre fédéral des ressources naturelles.

Outre la province ontarienne, l'Australie a annoncé au début de l'année vouloir mettre à mort les ampoules à filament sur son territoire d'ici 2015. La mesure qui vise à préserver l'environnement par la réduction d'électricité a également été adoptée en Californie pour 2012.

Le Devoir

Alcoolisation foetale: le NPD réclame des étiquettes sur les bouteilles

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Des députés néo-démocrates ont réclamé hier l'apposition d'avertissements sur les bouteilles de bière, vin et spiritueux indiquant que les femmes enceintes devraient s'abstenir de consommer de l'alcool sous prétexte qu'il y a une «épidémie» du syndrome de l'alcoolisme foetal.

Les deux femmes, Judy Wasylcia-Leis et Penny Priddy, estiment que l'alcoolisme foetal fait des ra-

vages chez les enfants, affirmant qu'un enfant canadien sur neuf (11 %) en serait atteint. «C'est un problème majeur. Il y a au moins 300 000 enfants chaque année qui sont frappés du syndrome de l'alcoolisme foetal», a même soutenu Mme Wasylcia-Leis.

L'origine de ces chiffres alarmistes n'a pas pu être établie. Il naît environ 350 000 enfants chaque année au pays... Santé Canada évalue à neuf cas sur 1000 naissances (0,9 %) la prévalence de la maladie. Ce chiffre a

lui-même une origine nébuleuse, le ministère n'ayant pas de recherche canadienne sur lesquelles s'appuyer tandis que les américaines parlent d'un taux de 1 à 3 cas pour 1000.

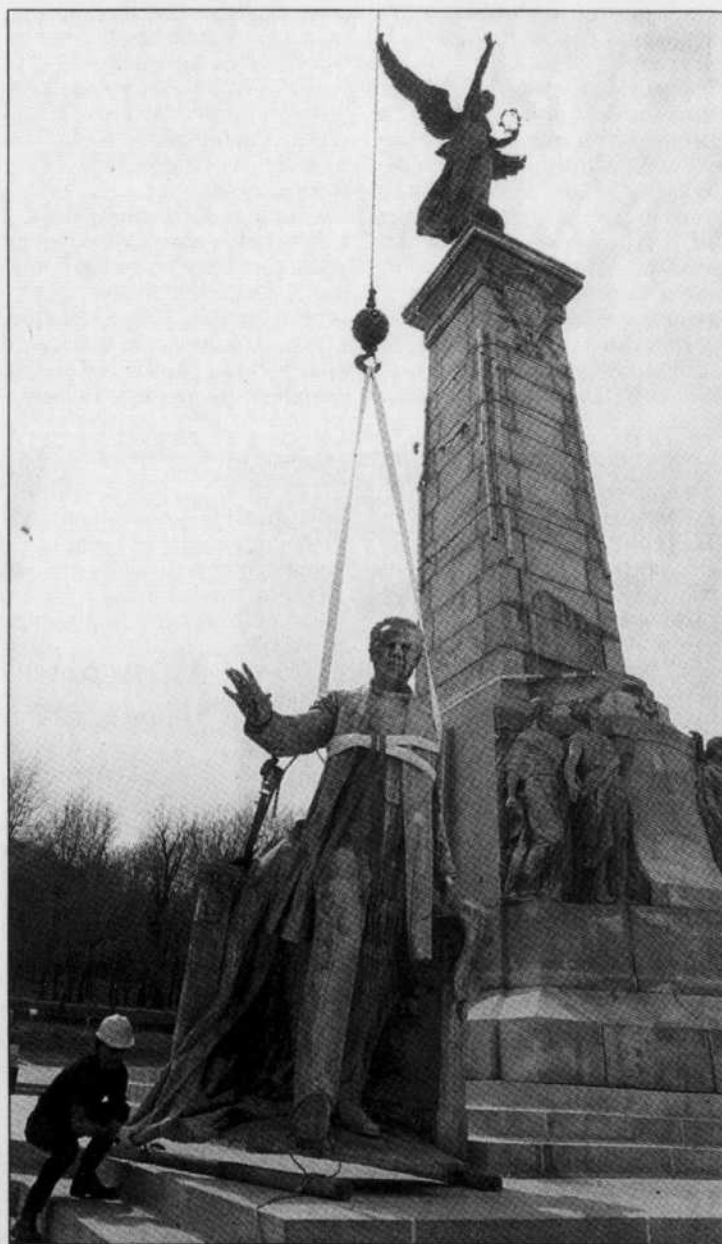
Les deux députés estiment qu'une femme songeant à devenir enceinte devrait cesser de consommer de l'alcool. L'apposition de mises en garde sur les bouteilles de boissons alcoolisées, qui se fait déjà aux États-Unis et en Italie, ne vise pas à poser un «jugement moral» sur les femmes

enceintes, se défendent-elles. «Il ne s'agit pas de les envoyer en prison si elles boivent», a lancé Mme Wasylcia-Leis. De pareilles mises en garde existent déjà sur les paquets de cigarettes, rappelent-elles.

En 2001, la Chambre des communes avait appuyé à la quasi-unanimité une motion pour rendre obligatoires ces avertissements. Le vote de 217 voix contre 11 est resté sans suite.

Le Devoir

Cartier sera restauré



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LES TRAVAUX de restauration du monument dédié à Sir George-Étienne Cartier, situé au pied du mont Royal, entrent dans leur dernière phase avec la restauration du piédestal en granit et des 17 sculptures en bronze. Celles-ci seront d'ailleurs toutes enlevées pour être restaurées. L'œuvre imposante, dont la symbolique renvoie à la naissance du Canada, devrait avoir retrouvé son lustre d'antan au printemps 2008, après un investissement total de trois millions de dollars. Inauguré en 1919, le monument rend hommage à M. Cartier (1814-1873), une figure politique incontournable de l'histoire du Canada. Ardent patriote dans sa jeunesse, il est par la suite devenu l'un des pères de la Confédération.

Ottawa nomme l'ombudsman pour les victimes d'actes criminels

Ottawa — Les victimes d'actes criminels ont désormais leur ombudsman. C'est l'ancien p.-d.g. du Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes, Steve Sullivan, qui a été désigné pour le poste dont la création a été annoncée le mois dernier par le gouvernement conservateur.

L'ombudsman devra s'assurer que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses obligations envers les victimes d'actes criminels.

Il aura notamment pour mandat de faciliter l'accès aux divers programmes et services, de répondre aux plaintes concernant les mises en liberté et de sensibiliser les politiciens et les juristes aux besoins ainsi qu'aux préoccupations des victimes.

Les recommandations de l'ombudsman ne seront pas obligatoires, mais le gouvernement s'est engagé à les examiner «en profondeur».

La durée du mandat de l'ombudsman a été fixée à trois ans.

Son travail et les résultats obtenus seront toutefois évalués tous les deux ans.

La nomination de M. Sullivan a été confirmée hier par les ministres de la Justice, Rob Nicholson, et de la Sécurité publique, Stockwell Day, au moment du lancement de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, à Ottawa.

Le président de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD), Pierre-Hugues Boisvenu, s'est dit déçu que le gouvernement ait choisi un unilingue anglophone pour le poste d'ombudsman.

D'après lui, les victimes francophones sont déjà très mal servies par le système et la nomination de M. Sullivan n'améliorera rien.

À son avis, la création d'un poste d'ombudsman s'avère être une décision purement «électorale».

Presse canadienne

Un téléphone? Plutôt un médium, se moque Harper

Ottawa — Le premier ministre Stephen Harper s'est moqué, hier, des informations voulant que sa conseillère en image personnelle soit aussi une clairvoyante.

M. Harper répondait à une question du député néo-démocrate Paul Dewar, qui le week-end dernier a demandé aux militants pro-Kyoto de téléphoner au premier ministre pour se plaindre. «M. le Président, je prends bonne note de la suggestion de l'honorable représentant de me téléphoner à ce sujet, a-t-il lancé pendant la période de questions. Mais je déduis de certains reportages qu'ils [les contribuables] devraient être capables de me joindre sans téléphone; je peux les en-

tendre par le biais d'un médium.»

La «médium» en question est Michelle Muntean, une ancienne maquilleuse de la CBC qui accompagne M. Harper sur la route pour s'occuper de sa garde-robe et de son apparence. Des amis et des collègues ont affirmé qu'elle est dotée d'une intuition étrange et qu'elle peut parfois surprendre les gens en leur révélant des informations privées à leur sujet. C'est la première fois que M. Harper confirme que Mme Muntean travaille pour lui. Toutefois, ni lui, ni son bureau n'ont encore accepté de fournir de détails concernant le salaire qu'il lui est versé.

Presse canadienne

LE MONDE



Boris Eltsine en mai dernier.

Une image de gaffeur et de facétieux

Le combattant qui a défié les putschistes aimait les coups de théâtre

Moscou — L'histoire retiendra très certainement de Boris Eltsine l'image du combattant qui défiait les putschistes communistes du haut d'un char, mais aussi celle d'un président gaffeur et facétieux, esclave de la vodka et victime de crises de dépression.

Tout au long des neuf années de sa présidence, son caractère imprévisible et son goût pour le coup de théâtre ont transformé ses voyages à l'étranger en un cauchemar pour son entourage. En Russie, les pressions du Kremlin ont fait en sorte que pendant les premières années de sa présidence, très peu de médias ont osé rendre compte de ses faux pas.

En septembre 1994, à Berlin, pendant la cérémonie marquant le retrait des dernières troupes russes d'Allemagne, Eltsine se substituait au directeur de l'orchestre de la police pour faire étalage de sa maîtrise des baguettes de tambour.

L'humiliation nationale a atteint son apogée à l'automne 1994, quand Eltsine, rentrant à Moscou de Washington, ne s'est pas présenté à une visite protocolaire prévue à l'occasion de l'escalade en Irlande.

Le premier ministre irlandais Albert Reynolds avait dû quitter l'aéroport de Shannon sans avoir rencontré son hôte. De retour à Moscou, Eltsine avait expliqué qu'il avait fait la grasse matinée et il s'en était pris à ses assistants pour ne pas l'avoir réveillé. Puis le vice-premier ministre Oleg Soskovets avait affirmé que le président était malade, et le chef des gardes du corps qu'il avait été victime d'une attaque cardiaque.

Ses détracteurs soupçonnaient une autre réalité: Eltsine était tout simplement ivre mort. «Croyez moi, Boris Nikolaïevitch, votre dépendance pour l'alcool est un secret seulement pour vous», avait alors écrit Egor Iakovlev, rédacteur en

chef de l'hebdomadaire *Obshchaya Gazeta*.

En mars 1996, en Norvège, trois mois avant l'élection présidentielle, un Eltsine jovial avait rompu le protocole en saisissant par le bras ses hôtes, la reine Sonja et le premier ministre Gro Harlem Brundtland, habillées respectivement en robe bordeaux et blanche, en s'exclamant: «Framboise et crème!»

Mais au fur et à mesure que sa santé se gâtait, il avait de plus en plus besoin d'être entouré et de disposer de bons médecins.

Des signes de fatigue apparaissaient en mai 1997, à Paris, lors de la signature de l'acte fondateur de la Coopération mutuelle entre la Russie et l'OTAN. Dans une improvisation sur son discours écrit, il avait soudain annoncé que la Russie allait enlever les têtes nucléaires de la totalité des missiles pointés sur les pays membres de l'OTAN, faisant pâlir les autres hauts responsables russes. Evgueni Primakov, à l'époque ministre des Affaires étrangères, avait dû rapidement faire machine arrière.

La même année, lors d'une visite au Japon, Eltsine faisait référence au Japon et à l'Allemagne comme des puissances nucléaires et citait un traité inconnu sur la «non-divulgaration et destruction des têtes nucléaires».

Le mois de septembre suivant, à côté de Bill Clinton, pendant une conférence de presse conjointe, il avait terminé une réponse incongrue en ajoutant: «Point final.»

Devant la multiplication de ces gaffes, sa capacité à gouverner a été mise en question: «Tout ce qu'il arrive à gérer, c'est les visites des magasins et des sites», avait écrit le quotidien *Kommersant* à l'époque.

Agence France-Presse

Juché sur un char pour changer le cours de l'histoire

Moscou — Une image de Boris Eltsine, décédé hier, aura marqué les Russes: leur ancien président, juché sur un char, haranguant des dizaines de milliers de ses partisans le 19 août 1991 devant le Parlement afin de barrer la route aux putschistes communistes.

Plus tôt dans la journée, les médias officiels soviétiques ont annoncé que le président Mikhaïl Gorbatchev, en congé dans sa résidence à Foros, au bord de la mer Noire, est «malade» et incapable de gouverner le pays.

Les Soviétiques apprennent que le pouvoir est confié à un comité d'Etat pour l'état d'urgence en URSS (GKTCHP) et qu'un couvre-feu est décrété dans la capitale russe. Les putschistes, pour mieux prendre le contrôle du pays, dépêchent des blindés et des troupes à Moscou.

Mais parallèlement, dans la matinée, des Moscovites ont commencé à affluer sur la place devant le siège du Parlement de la Fédération russe, que préside alors le bouillant Boris Eltsine. Celui-ci déclare que la Fédération de Russie ne se soumettra pas aux ordres des putschistes communistes.

En fin de matinée, Boris Eltsine, les yeux brillants sous ses cheveux gris, descend l'escalier central du Parlement et s'approche d'un char venu intimider l'opposition.

Après une courte discussion avec l'équipage, il grimpe sur le char avec ses gardes du corps, et lit, protégé par un bouclier pare-balles, son message «Aux citoyens de Russie» dans lequel il qualifie d'illégales toutes les décisions des putschistes, appelle à une grève illimitée et exige une expertise médicale indépendante pour le président Gorbatchev.

Spontanément, les manifestants ont commencé à ériger des barricades, utilisant des grilles et des bancs d'un parc proche. Les manifestants, dont beaucoup sont des jeunes, vont rester deux nuits entières sur la place du Parlement, déterminés à défendre le bâtiment jusqu'au bout.

Le 21 août, les putschistes décident de replier l'armée et se dirigent à Foros pour négocier avec Gorbatchev. Eltsine envoie un groupe de ses fidèles pour les arrêter sur la place. Le putsch a avorté.

Agence France-Presse

NIGERIA

Le candidat du pouvoir est élu sans surprise

Les élections sont décriées de toutes parts

Lagos — Sans surprise, le favori, Umaru Yar'adua, candidat du parti au pouvoir a emporté l'élection présidentielle au Nigeria avec au moins deux tiers des voix. Il est arrivé très largement en tête, avec près de 25 millions des suffrages contre moins de 7 millions pour son grand opposant Muhammadu Buhari.

L'annonce hier de la victoire de Umaru Yar'adua, candidat du parti au pouvoir au Nigeria à l'élection de samedi marquée par la mort d'au moins 200 personnes a été aussitôt contestée par l'opposition et la communauté internationale.

Selon le président de la commission électorale nationale (INEC) Maurice Iwu, qui a qualifié les élections de «libres et équitables», le gouverneur Yar'adua a obtenu près de 25 millions de voix contre moins de 7 millions pour son grand opposant Muhammadu Buhari. Dans sa déclaration, M. Iwu n'a pas mentionné de taux de participation.

Les deux principaux partis d'opposition ont immédiatement décidé de contester ces résultats

en justice. «Nous rejetons ces résultats et nous allons porter l'affaire devant les tribunaux», a déclaré un officiel de l'ANPP, Tom Ekimi, parlant également au nom de l'Action Congress (AC).

Les Nigériens étaient 61,5 millions à être appelés aux urnes samedi, une semaine après des scrutins au niveau des États de la Fédération. Ces élections se sont déroulées dans un climat de violence, l'Union européenne affirmant que 200 personnes ont été tuées.

Le président-élu prendra officiellement ses fonctions le 29 mai et succédera alors à Olusegun Obasanjo, au pouvoir depuis 1999.

Dans une allocution télévisée surprise, M. Obasanjo a concédé que le scrutin était loin d'être parfait, que les perdants pouvaient aller en justice, mais que le processus démocratique était sorti renforcé. «Après tout, dans quatre ans il y aura une autre occasion qui, je

l'espère, sera sans manipulations de bulletins ou d'urnes», a-t-il déclaré imperturbablement.

Pourtant la victoire annoncée de M. Yar'adua est très critiquée

par les observateurs étrangers et nigériens. Selon l'Union européenne, «au moins 200 personnes, dont des policiers et des candidats», ont été tuées dans des violences électorales, un bilan «inacceptable au regard du respect du droit à la vie et du processus démocratique». Selon des chiffres officiels nigériens, le bilan s'élève à

39 personnes au moins.

Pour l'UE, les élections des 14 et 21 avril n'ont été ni démocratiques ni crédibles. Elles «sont loin des critères démocratiques internationaux de base. Elles ont été caractérisées par une piètre organisation, le manque d'une élémentaire transparence, des preuves évidentes de fraude, particulièrement durant le processus de collecte et de compli-

tion des résultats, l'impossibilité pour beaucoup d'électeurs de voter», a détaillé hier le chef de la mission d'observation de l'UE, Max Van den Berg.

La Maison-Blanche s'est déclarée profondément troublée par les affrontements mortels et les soupçons d'irrégularité, appelant les parties à faire preuve de retenue. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a estimé elle aussi que la présidentielle n'a été ni libre ni équitable.

Quant au plus grand groupe d'observateurs nigérien, le Transition Monitoring Group (TMG), il a demandé hier l'organisation de nouvelles élections.

Devant l'ampleur des irrégularités qui laissent visiblement de marbre les autorités nigériennes, certains observateurs s'interrogent désormais sur la légitimité du futur pouvoir, avec un président souvent qualifié par l'opposition de marionnette d'Obasanjo.

Libération et Agence France-Presse



Les votes qu'a recueillis François Bayrou au premier tour sont convoités par Nicolas Sarkozy (à gauche) et Ségolène Royal.



THOMAS COEX ET ROBERT PRATTA REUTERS

La présidentielle française

Au centre toute!

Sarkozy et Royal peaufinent leur stratégie pour le deuxième tour

INGRID BAZINET

Paris — Créer un «front anti-Sarkozy» du côté de la socialiste Ségolène Royal, recentrer le discours pour Nicolas Sarkozy: les finalistes de la présidentielle française ont chacun expliqué hier leur stratégie pour attirer les voix du centre indispensables à la victoire finale.

Enjeu pour M. Sarkozy (31 % des voix), déjà installé comme favori du second tour, comme pour Mme Royal (près de 26 %), consiste à séduire les électeurs du centriste François Bayrou (18,55 %), en position d'arbitre. Et ce, sans donner l'impression de se livrer à des tractations en coulisses ou de changer totalement de discours entre les deux tours.

Dès hier matin, le parti UMP de M. Sarkozy s'est doté d'un «pôle centriste» et même d'un «pôle de gauche» animé par l'ancien conseiller économique du PS Eric Besson, qui a démissionné avec fracas en pleine campagne en dénonçant «l'amateurisme» de Ségolène Royal.

«Nul besoin d'être d'accord sur tout lorsqu'on est d'accord sur l'essentiel», a déclaré lors de son premier meeting pour le second tour à Dijon, Nicolas Sarkozy, tout en récitant une «ouverture politicienne qui chercherait à rassembler à travers les débauchages et les marchandages».

Ségolène Royal, en déplacement à Valence, a de son côté proposé un «débat ouvert et public» à François Bayrou, «pour sortir des blocages d'un système dépassé», et a dit attendre sa réponse.

Si l'on s'en tient aux chiffres,

M. Sarkozy «dispose d'un avantage très net» pour le second tour du 6 mai, dit Frédéric Dabi de l'institut IFOP, résumant l'avis des sondages. Unanimes, cinq instituts de sondages le donnent gagnant, avec de 52 à 54 % des voix contre 46-48 % à Ségolène Royal. Et il peut compter sur le report d'une grande partie des voix d'extrême droite de Jean-Marie Le Pen (dont le score est d'environ 10 %) après en avoir déjà capté quelque 30 % au 1^{er} tour, selon les analystes.

Mathématiquement, Nicolas Sarkozy a donc besoin de plus d'un tiers voix du centriste François Bayrou, qui n'a pas encore donné de consigne de vote, mais devrait s'exprimer mercredi.

Au-delà des chiffres, «la personnalité des candidats comptera énormément dans le choix» des électeurs, prédit pour sa part Roland Cayrol, directeur de l'institut CSA. D'où le ton «rassembleur» adopté dès dimanche soir par Nicolas Sarkozy, qui a affiché sa volonté de «protéger tous les Français», quand le parti de Mme Royal veut mettre en avant l'image d'un Sarkozy dangereux.

«Beaucoup d'électeurs qui se sont prononcés pour François Bayrou voulaient battre Nicolas Sarkozy», a affirmé hier le numéro un du PS François Hollande, compagnon de Ségolène Royal.

Mais «il faut que la victoire au deuxième tour ne soit pas construite uniquement sur un rejet de Nicolas Sarkozy, mais sur une volonté de changement», a aussi mis en garde l'un des poids lourds du PS, Dominique Strauss-Kahn.

L'ex-premier ministre Michel

Rocard qui avait appelé, en vain, à une alliance PS-UDF avant le premier tour, lui a emboîté le pas. Le PS et l'UDF peuvent se retrouver sur «beaucoup» de thèmes: «l'Europe, le champ social, les institutions de notre République», a-t-il dit.

Ces voix sont d'autant plus cruciales pour Ségolène Royal qu'elle semble loin des 50 % nécessaires, la gauche ayant obtenu un score historiquement bas depuis 1981, 36,4 % avec les quelque 10 % des six candidats verts et d'extrême gauche.

Pour Philippe Braud, professeur à sciences-po, François Bayrou devrait faire «une déclaration aux termes soigneusement millimétrés, qui favorisera objectivement la candidate du PS».

Pour l'heure, les électeurs de Bayrou voteront à environ 45 % pour Mme Royal et de 39 % à 54 % pencheraient pour M. Sarkozy.

Agence France-Presse

PALESTINE

Démission du ministre palestinien de l'Intérieur

Gaza — Le ministre palestinien de l'Intérieur a présenté hier sa démission, immédiatement refusée par le premier ministre la-maïl Haniyeh, après s'être heurté aux chefs de services de sécurité, premier couac au sein du gouvernement d'union regroupant le Hamas et le Fatah.

Le ministre Hani Al-Qawasmeh était censé notamment faire appliquer un plan sécuritaire destiné à mettre fin à l'anarchie régnant dans les territoires palestiniens.

Le porte-parole de M. Haniyeh, Ghazi Hamad, a déclaré que cette démission était liée «à la situation au sein du ministère de l'Intérieur et aux obstacles auxquels il fait face».

Selon lui, M. Qawasmeh continuera de participer aux réunions du gouvernement jusqu'à ce que sa démission soit tranchée après le retour dans les territoires palestiniens du président Mahmoud Abbas, en tournée à l'étranger.

La démission a été refusée et le ministre est toujours à la tête de son ministère, a pour sa part affirmé le porte-parole du gouvernement Moustapha Barghouti.

Le porte-parole du ministère de l'Intérieur Khaled Abou Hilal a indiqué que la démission du ministre était liée aux difficultés rencontrées dans l'application d'un nouveau plan destiné à combattre le chaos sécuritaire.

Un haut responsable du ministère de l'Intérieur a pour sa part affirmé que M. Qawasmeh, un indépendant, avait vu ses prérogatives contestées par des chefs des services de sécurité pour la plupart fidèles au Fatah, notamment le général Rachid Abou Chbak, patron du service de la sécurité intérieure et de la sécurité préventive.

«C'est la répartition des prérogatives dans la direction des services de sécurité, et notamment entre Rachid Abou Chbak et le ministre qui l'a poussé à présenter sa démission», a souligné ce responsable parlant sous couvert d'anonymat.

Le 14 avril, le gouvernement avait adopté un plan de sécurité pour tenter de ramener l'ordre dans les territoires palestiniens, notamment la bande de Gaza, où des clans familiaux et des groupes armés sévissent impunément, et d'unifier les services de sécurité. — AFP

L'électricité

Onil MORIN

Collection Sciences physiques

L'ÉLECTRICITÉ

Formation générale des adultes • 4^e secondaire

Guide d'apprentissage SCP 4011-2 (328 p.) 17,75 \$ - ISBN 978-2-7608-3617-4

LIDEC inc. 514-843-5991

En vente dans toutes les libraireries. Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

ÉDITORIAL

Bayrou l'arbitre

Au terme du premier tour de la présidentielle, nous avons deux finalistes, évidemment, et, nouveauté des nouveautés, un arbitre à qui possibilité a été accordée de camper le rôle de faiseur de roi s'il le désire. Il s'agit évidemment du centriste François Bayrou. Fort de la dot dont il vient d'hériter (18,5 % des suffrages), il détient deux ou trois clés du deuxième tour et davantage pour les législatives.

Cest très simple: Ségolène Royal comme Nicolas Sarkozy doivent s'appliquer dès aujourd'hui à charmer les électeurs centristes en vue du deuxième tour. En ce qui concerne la championne de la gauche, du moins ce qu'il en reste, obligation lui est faite de séduire un contingent en nombre plus imposant que Sarkozy. En un mot, la première doit composer avec un coefficient de difficulté plus élevé que celui du deuxième.

Pour l'instant, tous les sondages, absolument tous, présentent une victoire du patron de l'UMP. Par contre, l'un de ces sondeurs a effectué une analyse plus fine du sentiment des centristes qui confirme un déplacement net ou clair du centre de gravité de la politique française. Le sujet se prêterait à la blague que l'on pourrait avancer que tout un chacun, les élus des tiers partis exceptés, va faire des œillades appuyées aux belles ou aux beaux, c'est selon, qui occupent le milieu. Précisons.

D'après l'analyse en question, 35 % de ceux qui ont accordé leur voix à Bayrou avant-hier souhaitent que ce dernier se prononce en faveur de Royal; 25 % espèrent qu'il donnera consigne de voter Sarkozy et... 35 % veulent qu'il s'abstienne. Qu'il ne privilégie ni l'un ni l'autre pour mieux tirer parti de l'actif qui est désormais le sien en vue des législatives. Autrement dit, il est bien possible que Sarkozy remporte la finale, mais perde les législatives. Explications.

Depuis hier matin précisément, l'humeur des députés UMP doit osciller entre le bonheur découlant de la victoire prévue de leur chef et l'aigreur, le dépit. De quoi s'agit-il? Des proches de Bayrou ont annoncé que, lors de ces législatives le 10 juin prochain, l'UDF présenterait autant de candidats qu'il y a de circonscriptions. CQFD: l'époque des accords préélectorales entre UMP et UDF est révolue.

En faisant ce geste, l'UDF suit à la virgule près la ligne défendue depuis la présidentielle de 2002. On ne doit surtout pas oublier qu'au cours des cinq dernières années, Bayrou a rejeté tous les projets de loi présentés par un gouvernement au sein duquel on retrouvait des vieux barons de l'UDF. Ne pas oublier qu'il a voté la censure contre le cabinet Villepin et qu'il s'est acquiné sur des dossiers très délicats aux... socialistes! À noter qu'entre Bayrou et ces derniers l'espace s'est encore rétréci dans les toutes dernières semaines de la campagne. Car, en abonné de la démagogie, Sarkozy a évoqué au début du présent combat les figures historiques du socialisme, Jaurès et Blum, pour labourer en fin de parcours les terres chéries de Le Pen. À tel point qu'il s'affiche désormais à la droite de tous les présidents de droite de la V^e République, soit depuis 1958.

À l'aigreur évoquée plus haut a dû s'ajouter l'effroi. En effet, pendant que l'un confirmait les présences de l'UDF dans toutes les circonscriptions, un autre collaborateur confiait, avec l'aval on s'en doute de Bayrou, que ce dernier ne donnerait pas de consignes en vue du deuxième tour pour mieux signaler la création d'un nouveau parti rassemblant les démocrates-sociaux avec les... sociaux-démocrates. En clair, avec des personnalités en vue du PS. Le but de l'exercice? Réduire naturellement la marge de manœuvre de l'agité du bocal de la politique: Sarko.

L'instruction et l'emploi!

Quelques centaines de concitoyens d'origine haïtienne ont tenu, en fin de semaine, les états généraux de leur communauté. Cette rencontre faisait suite à une série de forums sectoriels qui ont eu lieu au cours de l'hiver sur des thèmes aussi diversifiés que l'emploi, la santé, l'action communautaire et la participation civique. L'objectif de l'exercice était de mettre la table à la confection d'un plan d'action qui devrait voir le jour en juin.

On estime à un peu plus de 130 000 le nombre de Québécois d'origine haïtienne, la plupart installés dans la région de Montréal. Malgré un niveau de scolarité supérieur en moyenne à celui de l'ensemble de la population, les membres de cette communauté font face à un taux de chômage plus élevé et à des revenus inférieurs. Inutile de chercher longtemps pour comprendre qu'après plus de quarante ans d'implantation en sol canadien, un nombre anormalement élevé de citoyens d'origine haïtienne éprouve toujours de la difficulté à trouver sa juste place au sein de la collectivité d'accueil.

Le chômage touche les jeunes de façon particulière, et si les gangs de rue en sont l'illustration la plus dérangeante, c'est du côté de l'emploi qu'il faut chercher pour trouver des solutions à moyen terme au problème. Alors que bon nombre d'Haïtiens arrivés avec les premières vagues d'immigration acceptaient des emplois de service exigeant peu de formation, comme celui de chauffeur de taxi, leurs enfants adhèrent aux valeurs des jeunes de leur âge, mais souvent sans trouver le soutien, les ressources et l'ambition nécessaires à la réalisation de leurs rêves.

Le taux de décrochage scolaire est élevé parmi ces jeunes. On peut accuser la société d'accueil de ne pas s'en soucier suffisamment, ce qui est vrai, mais il ne fait aucun doute que les familles et la communauté dans son ensemble ont un rôle crucial à jouer pour inciter ces jeunes à persévérer. La fonction publique et la plupart des grandes entreprises accordent aujourd'hui une attention particulière à l'embauche de salariés provenant de l'une ou l'autre des minorités visibles. Mais, dans bien des cas, ce sont les bonnes candidatures qui font défaut. On invoquera le racisme des uns et la discrimination des autres, ce qui est aussi vrai, il n'en reste pas moins que, sans diplôme, il est devenu impossible de décrocher un emploi stable et valorisant. Or, sans emploi, comment briser le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion auquel les membres de communautés visibles sont malheureusement toujours plus exposés?

Ce n'est jamais facile de refaire sa vie loin de la terre natale, et ça ne l'est pas davantage pour la génération qui suit. Haïti est l'un des pays les plus pauvres de la planète, un de ceux qui préparent le moins bien ses ressortissants à relever les défis d'une économie du savoir très compétitive. En laissant de côté les guerres politiques intestines qui la paralysaient depuis des décennies, les leaders locaux de la communauté haïtienne ont retenu le meilleur chemin pour les jeunes qui suivent: celui d'investir dans leur développement, ici même, au Québec.

jrsansfacon@ledevoir.com



Jean-Robert Sansfaçon

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

UN MAUSOLÉE POUR BORIS ELTSINE...



GARZOTTE
2007-04-24

LETTRES

Un taux de participation exemplaire

Il est maintenant confirmé que le taux de participation à l'élection présidentielle française a été de près de 85 %. Il ne s'agit pourtant que du premier tour d'une élection qui en comporte deux. De toute évidence, la campagne électorale française a su intéresser les électeurs qui se sont rendus massivement aux urnes.

Ce n'est pas le cas au Québec où le taux de participation aux dernières élections provinciales a été historiquement bas. Avant le vote de 26 mars, les analystes avaient pourtant prévu un fort taux de participation. La présence en France d'un débat polarisé entre la gauche et la droite explique peut-être cette différence. Rappelons que les dernières élections au Québec se sont faites non pas sur des projets de société différents, mais sur des aspects fonctionnels de notre société, comme la santé ou la dette. Il faut se rendre à l'évidence que cette façon de faire de la politique ne parvient pas à mobiliser les masses.

Si l'on veut augmenter le taux de participation aux élections québécoises, il ne faut surtout pas croire ceux qui nous disent que la «droite» et la «gauche» sont des concepts stériles, car ce sont bel et bien des axes qui ouvrent vers le débat démocratique.

Philippe Fortin
Alma, le 22 avril 2007

Des constatations indigestes

Je trouve particulièrement indigestes les constatations des pseudo-économistes qui ont été cités à l'encontre de la réalisation des objectifs du protocole de Kyoto. Il est déjà assez grave que ces experts n'aient aucunement tenu compte des possibles retombées positives pour l'économie canadienne du développement d'une expertise, de technologies et d'occasions d'investissement à l'étran-

ger (bourses du carbone), des retombées déjà identifiées par l'Union européenne par exemple.

Plus encore, je leur reproche leur manque de connaissance de l'histoire économique au XX^e siècle. En effet, à au moins deux reprises, deux événements majeurs ont forcé une réorientation majeure de l'économie canadienne et ces deux événements sont maintenant reconnus par les historiens comme des victoires du génie et de l'entrepreneuriat canadien sur des conditions a priori inquiétantes. Je parle bien sûr de la Deuxième Guerre mondiale qui a permis un repositionnement draconien de l'économie exsangue à la sortie de la Grande Dépression, malgré la pression ressentie par le rationnement et le blocus des sous-marins allemands durant les quatre premières années de la guerre. Et ensuite, je parle d'un autre bouleversement, provoqué par un gouvernement conservateur: l'accord de libre-échange canado-américain, suivi de l'ALENA. Dans les deux cas, des oiseaux de malheurs (les isolationnistes en 1939, les libéraux et nationalistes canadien-anglais en 1988) avaient prédit des catastrophes du même acabit que ce qu'on nous annonce si nous mettons en œuvre Kyoto. Et pourtant, l'économie du pays en est ressortie grandie, et diversifiée.

Est-ce à dire que le gouvernement actuel ne croit plus en la débrouillardise canadienne? Quel paradoxe. Et pour des raisons basement idéologiques en plus!

André Dorion
Gatineau, le 20 avril 2007

Les limites de la pensée magique

Fidèle à sa longue tradition d'inepties, voilà que le Conseil supérieur de l'éducation en remet en claironnant qu'il faut en finir au secondaire avec les programmes «spéciaux» pour des clientèles ciblées pour plutôt les offrir à tout le monde. Bien que ledit Conseil nous ait

depuis longtemps habitude à ses propos ubuesques, cette fois la charge est lourde. Il semble que Mme Boutin ait oublié le principe de base enseigné par Aristote, à savoir que l'injustice consiste à traiter de façon identique des choses différentes.

S'il y a des programmes spéciaux pour tous, cela revient à dire qu'il n'y en a aucun. Son discours nous ramène aux bons vieux slogans marxistes de la CEQ des années 70 où nos témoins syndicaux nous répétaient que tous les élèves avaient les mêmes capacités, les différences ne venant que du milieu.

Si Mme Boutin tient à continuer dans la même veine, en toute logique, elle devra demander d'abolir également les filières scientifiques en place depuis 25 ans. Gageons qu'elle n'en parlera pas. Même les idéologues de la «bien-pensance» se rendent compte des limites de la pensée magique.

Paule Saint-Hilaire
Sillery, le 20 avril 2007

Triste horizon

Les tueries de Virginie, de Columbine, de Polytechnique et de Dawson ont des points communs. Ces jeunes meurtriers sont des êtres foncièrement exclus, rejetés et isolés depuis plusieurs années. Leur réseau social demeure pratiquement inexistant. Ils se passionnent pour les scènes morbides et violentes pour meubler leur imaginaire et nourrir leur haine. Ils en arrivent à croire que le seul sens à donner à leur vie consiste à exercer un pouvoir de tuer et de se suicider.

Ce scénario représente un triste horizon pour une jeunesse en mal d'être. Nous devrions dans l'avenir porter une attention plus grande à la façon dont nos sociétés permettent à chacun de s'intégrer et de socialiser son agressivité dans des voies positives. Il en va de la paix et de la sécurité de tous les citoyens.

Jacques Hébert
École de travail social, UQAM
Montréal, le 20 avril 2007

LIBRE OPINION

Le 400^e de Québec et la Queen of Canada...

NICOLAS ST-GILLES
Québec

Je suis extrêmement déçu par les manières douteuses, sur le plan idéologique, du groupe de travail à qui les autorités ont confié le mandat de faire des Fêtes du 400^e anniversaire de Québec un succès (ou un fiasco?) mémorable.

Chercher à transformer cet événement commémorant la naissance de la cité de Québec (et celle de la Nouvelle-France, du même élan) en un moment historique, et fondateur, du Canada constitue un détournement de sens et une usurpation politique sans nom.

De la banalisation d'ores et déjà anticipée et recherchée de la fête nationale du 24 juin 2008 d'une part (souvenons-nous des propos du comité à ce sujet, il y a quelques semaines à peine), à l'invitation de la reine de Grande-Bretagne d'autre part, les bourdes monumentales éclatent les unes après les autres au sein de l'équipe qui, manifestement, prépare avec force maladresse cette année du 400^e anniversaire de la présence française en Amérique.

C'est là une authentique entreprise soporifique de nettoyage de la conscience historique et citoyenne, disons les choses sans détour, qui se retourne à 180 degrés contre le concept même, noble et majestueux s'il en est, ici célébré.

Non mais... m'expliquera-t-on ce que peut bien signifier la présence de la reine d'Angleterre à un événement pareil? Le président — ou la présidente — de la France, ou son premier ministre, à la rigueur, je comprendrais! Assurément. Mais

cette descendante spirituelle des Nelson, des Phips, des Murray, des Wolfe et des Durham?

Cela dit, je n'éprouve aucune animosité «personnelle» à l'égard de madame, ni même à l'égard de sa fonction pourtant on ne peut plus surannée (et au reste fort onéreuse pour ses «sujets», y compris chez nous avec nos gouverneur(e) et nos lieutenant(e)s-gouverneur(e)s). Et je respecte de même le United Kingdom à l'égal de toutes les autres démocraties par-delà la planète. Là n'est pas l'affaire. Vraiment pas. [...]

Par quelle voie tordue (ou colonisée?) un lien intelligent ou intelligible peut-il être établi entre la naissance de Québec et de la Nouvelle-France (1608) d'une part, et l'Angleterre, d'autre part? Cette dernière est entrée dans l'histoire et la vie de la Nouvelle-France plus de cent cinquante ans plus tard — en 1763 très précisément, millésime du Traité de Paris qui «officialisa» les beaux débris de la bataille des Plaines d'Abraham survenue quatre ans plus tôt.

Bref, cette canadienisation de la Nouvelle-France (et du Québec, forcément, par la voie de la continuité historique) participe d'une visée politique qui n'a décidément rien à envier au scandale des commandites du récent «Liberal Party Government of Canada».

Il est bien triste, en outre, de voir des «journalistes» d'opinion à la petite semaine [...] ramener une fois de plus ce débat à des «nationaleries» d'une autre époque. C'est ou bien ne rien comprendre à l'histoire, et ne pas même apercevoir la couleur grosse comme éléphant que nous reflète Pierre Boulanger et son comité des Fêtes du 400^e, ou bien c'est se faire délibérément le com-

plice d'un travestissement de l'histoire qui honore ni l'intelligence ni la probité intellectuelle des «journalistes». [...]

Soyons concis. Nous assistons derechef à la mise en place de ces bonnes vieilles méthodes typiquement «canadiennes» de la récupération logistique. Stephen Harper et Jean Chrétien: serait-ce donc, de fait, du pareil au même? Rigoureusement pareil. Kyoto compris! Car le précédent gouvernement, rappelons-le au passage, n'a rien fait non plus, outre la production de jolies phrases bilingues, notamment par le biais de M. Stéphane Dion, alors ministre de l'Environnement, pour mettre en application les propositions claires de cette entente internationale.

Je veux bien croire qu'entre un Jean Charest et une Andrée P. Boucher [...], chez lesquels le sentiment patriotique québécois ne dépasse guère la température moyenne de notre présent avril, il n'est pas forcément aisé de naviguer les coupées franches dans cette aventure — si tant est, il est vrai, qu'il y ait des gens au sein de ce groupe de travail, on veut le croire, qui soient investis d'un authentique sens de la nation.

Oui, je veux bien croire. Mais reste que j'estime moi de même, à l'instar de fort nombreux concitoyens de Québec et du Québec, que l'organisation des Fêtes du 400^e anniversaire de Québec a rapidement perdu toute crédibilité. Non, décidément, je n'ai plus aucune confiance en ces gens-là pour organiser notre fête néo-française — notre grande célébration québécoise. Absolument aucune. Car le discrédit colle désormais à leurs semelles comme lisier aux bottes du fermier.

IDÉES

Une France qui se recentre

CATHERINE BERTHO LAVENIR

Titulaire de la Chaire d'études de la France contemporaine au Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal
Historienne à l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle en France témoignent d'une véritable transformation de la société française. Ce qui est neuf, ce n'est pas que les deux candidats arrivés au second tour — Nicolas Sarkozy, avec près de 31 % des voix, et Ségolène Royal, avec 25,5 % — aient chacun à peine plus de cinquante ans, ni même qu'une femme soit pour la première fois sérieusement en position de prétendre à cette prestigieuse fonction. Ce qui est neuf, c'est que des archaïsmes structurels, caractéristiques de la vie politique française depuis au moins un demi-siècle, se sont effacés.

Le Parti communiste français, par exemple, n'a recueilli qu'à peu près 2 % des voix et se trouve au bord de la disparition. Il n'a pas eu l'effet de la mue qui permet notamment aux héritiers du parti communiste italien d'être au pouvoir aujourd'hui dans leur pays.

L'élection comportait trois candidats trotskistes. Cette particularité s'explique en partie par le fait que la loi offre un temps de parole publique à tous les candidats. Seul Olivier Besancenot, jeune historien devenu facteur, tire son épingle du jeu avec 4 % des voix. Mais il le dit: sa candidature relève du droit à l'utopie. C'est pourquoi ce vote ne devrait pas disparaître. Ses électeurs, indépendamment de l'air du temps, poursuivront leur rêve.

On pourrait voir dans l'échec de l'altermondialiste José Bové et de l'écologiste de gauche Dominique Voynet, aux scores négligeables, la marque de l'archaïsme d'une société incapable de se mobiliser pour la défense de la planète. Il faut plus probablement voir l'écho du traumatisme du 21 avril 2002, qui avait vu le candidat socialiste éliminé au premier tour. Les électeurs attirés par la gauche alternative ont voulu, cette fois, «voter utile».

L'extrême droite a connu ce dimanche un revers cinglant: moins de 11 % des voix pour le candidat du Front national, qui en avait fait 18 % en 2002. Les sentiments de colère et de frustration qui animent les électeurs du Front national n'ont pas disparu, mais se sont exprimés autrement. Les partis d'une droite autoritaire se sont probablement reportés sur Nicolas Sarkozy. Le vote protestataire a pu bénéficier à François Bayrou, qui promettait de faire cesser le partage du pouvoir entre héritiers du gaullisme et héritiers du socialisme. Enfin une partie de ce vote populaire s'est portée sur Ségolène Royal, au discours sur «l'ordre juste».

Le rôle de François Bayrou

La baisse spectaculaire des résultats obtenus par tous ces «petits» candidats a dégagé un espace pour



BENOIT TESSIER REUTERS

François Bayrou représente une famille politique située au centre et traditionnellement peu représentée en France. Avec près de 18 % des voix, il est arrivé en troisième place du premier tour. Ces 18 % représentent la possibilité de faire émerger un espace politique au centre.

un candidat d'un type nouveau, François Bayrou. Ce dernier représente une famille politique située au centre et traditionnellement peu représentée en France. Le général de Gaulle et ses héritiers — d'une part, François Mitterrand, et les stratèges socialistes de l'autre — se sont, en effet, entendus pendant des décennies pour réduire les représentants du centre à une force d'appoint. Le spectre des gouvernements éphémères de la IV^e République a servi à effrayer les électeurs chaque fois que l'on évoquait la possibilité d'une majorité parlementaire au centre et le terme même de social-démocratie était mal considéré au sein d'un parti socialiste français attaché, dans son discours au moins, à la tradition socialiste révolutionnaire.

Certes, François Bayrou a raté son coup. Avec près de 18 % des voix, il arrive en troisième place et est éliminé. Cependant ces mêmes 18 % représentent la possibilité de faire émerger un espace poli-

tique au centre. Ségolène Royal aura besoin des voix des électeurs de François Bayrou si elle souhaite l'emporter. Est-elle capable, en deux semaines, de négocier avec François Bayrou la création d'une entente de type social-démocrate, quitte à perdre ses appuis dans la gauche de son parti? Il faudrait pour s'y résoudre, être très optimiste ou très désespérée. Ou les deux.

Si cette négociation ne s'opère pas, la France ne rejoindra pas le rang des pays européens qui, comme l'Allemagne ou l'Italie, ont cherché à inventer une nouvelle façon de gouverner par coalition au centre. Elle continuera à fonctionner selon le clivage gauche-droite anciennement ancré dans ses mœurs politiques. Le dimanche 6 mai, nous verrons à nouveau une France coupée en deux et un vainqueur décidé à gouverner «avec son camp».

Encore que... Dès le 10 juin, les électeurs français retourneront aux urnes afin d'élire leurs députés

pour les cinq prochaines années. Ce nouveau calendrier électoral a été imaginé afin de donner à un président fort une majorité solide afin qu'il puisse gouverner sans contrainte. Pourtant il est déjà arrivé que les Français refusent à leur président une majorité et lui imposent une cohabitation. La prochaine assemblée peut-elle obliger le président élu à gouverner au centre? Peut-être...

Vaines conjectures que tout cela? Pas du tout. La participation des électeurs a approché à cette élection 85 % des inscrits. Cela témoigne d'un renouveau de la vie politique en France. Les électeurs ont manifestement rompu avec un discours populiste discréditant le fait politique, taxant d'impuissance ou de corruption les élus. Des candidats jeunes, des enjeux forts, des personnalités intéressantes: après tout, il n'en faut pas plus pour faire renaître le désir de rompre avec une trop longue histoire et d'inventer de nouvelles voies.

Élections présidentielles américaines 2008 – Investiture du Parti démocrate

Barack Obama: maintenant ou jamais

JOHN PARISELLA

Membre associé de l'Observatoire sur les États-Unis, chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques
Cocauteur du livre Politics: Made in USA

Dix-huit mois. Nous sommes à 18 mois de la prochaine élection présidentielle de 2008 et déjà, la course est en pleine effervescence et les campagnes des candidats sont bien enclenchées. Pour la première fois depuis 1952, les deux grandes formations politiques, les républicains et les démocrates, sont en voie de choisir des candidats qui n'occupent présentement ni la présidence ni la vice-présidence. Compte tenu du fait que l'administration Bush est fort impopulaire, en raison surtout de la guerre en Irak, la lutte pour la présidence américaine de 2008 prend une dimension des plus intéressantes.

En novembre 2006, l'électorat américain a renversé la domination républicaine au Congrès en élisant une majorité de démocrates. Aujourd'hui, ce sont deux leaders démocrates, Nancy Pelosi, la nouvelle présidente de la Chambre des représentants, et Harry Reid, de l'État du Nevada, leader démocrate au Sénat, qui mènent la charge contre le président.

La Maison-Blanche, selon plusieurs experts, est à la portée de ce parti. Le fait que la sénatrice Hillary Clinton de New York, une personnalité fort connue et la femme de l'ancien président Bill Clinton, soit candidate, suscite davantage d'attention médiatique chez les démocrates en ce début de course.

Le candidat Obama

Il y a toutefois un autre facteur qui anime prématurément l'intérêt de ces présidentielles. Il s'agit de la candidature de Barack Obama, le sénateur de l'Illinois à l'investiture du Parti démocrate. Homme au charisme évident, Obama impose littéralement une nouvelle dynamique. Il manie avec élégance son expérience de la sphère publique et l'espoir qu'il génère est loin d'être négligeable, le premier Noir de l'histoire américaine à pouvoir sincèrement aspirer à occuper le siège de la présidence.

Depuis l'annonce officielle de sa candidature pour l'investiture démocrate, le 10 février 2007, Obama attire non seulement des foules records — plus de 20 000 personnes tout récemment à Atlanta —, mais l'écart entre lui et Hillary Clinton se rétrécit constamment dans les sondages.

Il a déjà amassé en trois mois plus de 25 millions de dollars, soit essentiellement le même montant que Mme Clinton. Plus de 100 000 personnes ont fait un don à la caisse de Barack Obama, contre comparativement environ 50 000 personnes pour Mme Clinton. Voilà qui augure bien pour le deuxième

trimestre qui se termine en juin. Donc, l'argent et le momentum ne manquent pas à la machine Obama.

Cela dit, la course ne fait que s'amorcer. Rapidement, les électeurs, et particulièrement les militants, vont scruter de plus près ce jeune sénateur. Il aura beau répéter qu'il est le seul candidat à s'être opposé clairement à la guerre en Irak et que, avoir de l'expérience à Washington (surtout celle du vice-président Dick Cheney et l'ancien secrétaire de la défense, Donald Rumsfeld) a mené de manière irrémédiable à l'impasse irakienne actuelle, les Américains voudront en entendre davantage.

Natif d'Hawaï, le sénateur Obama a vécu dans plusieurs États américains, en Indonésie et a résidé pour un bref séjour au Kenya. Diplômé des meilleures universités américaines (Columbia et Harvard), Obama fut à la fois professeur, avocat de pratique dans le domaine des droits civiques, et politicien au niveau de l'État de l'Illinois avant son élection au Sénat américain en 2004.

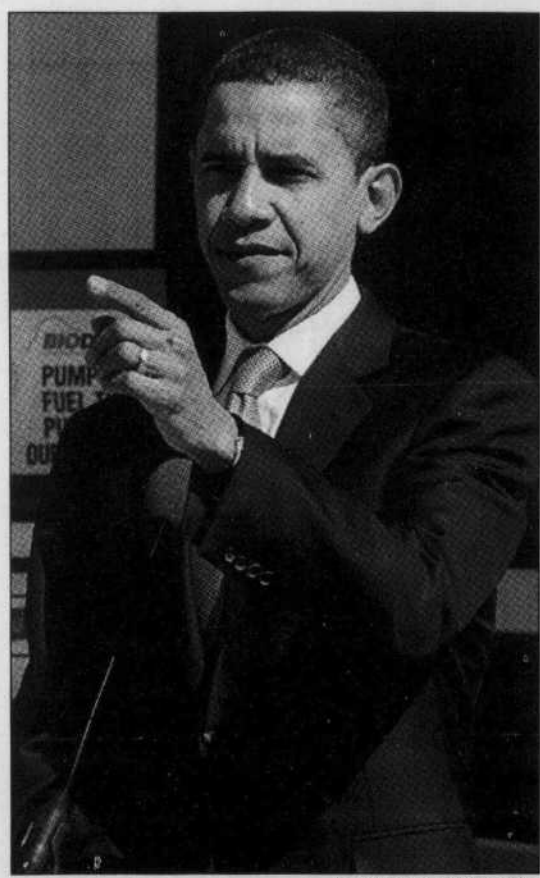
Il est déjà l'auteur de deux best sellers, *Dream of My Father* et *Audacity of Hope*. Ses discours, ses présences à la télé américaine et son allure font que ses détracteurs n'hésitent pas à le qualifier, avec un certain dédain d'ailleurs, de «simple rock star». On semble douter de sa profondeur et de sa rigueur. En politique, toutefois, être sous-estimé est loin d'être un désavantage.

Pour plusieurs de ses supporters, Barack Obama représente surtout l'espoir. Il est en voie de devenir le premier candidat depuis Robert Kennedy à incarner ce genre de changement mobilisateur. Il est presque surréel et irrationnel que sa candidature menace sérieusement celle de la très qualifiée Hillary Clinton. Obama représente le renouveau, ce potentiel de la transformation de la politique américaine telle que pratiquée par le clan Bush et oui, aussi par le clan Clinton. C'est le débat classique entre la politique faite traditionnellement et le vrai changement. La victoire presque «assurée» de Hillary Clinton à l'investiture démocrate est maintenant chose du passé.

Kennedy, Winfrey et Woods

Sénateur depuis 2004, Barack Obama est un phénomène politique rare. Il combine à la fois contenu, charisme, art oratoire et une personnalité d'enfer qui créent un lien émotif naturel et très fort entre lui et l'Américain moyen. On retrouve chez lui l'idéalisme social d'un Bobby Kennedy, la force de la communication d'Oprah Winfrey et la puissance de la personnalité d'un Tiger Woods. Il est une heureuse combinaison de ces trois grands caractères qui ont forgé une part de l'Amérique moderne. Si ce n'était que pour cette raison, la candidature du sénateur Obama doit être prise très au sérieux.

Pour mieux saisir la portée de la candidature de Barack Obama, il est bon de rappeler celle de Bobby



BRIAN SNYDER REUTERS

Barack Obama a déjà amassé en trois mois plus de 25 millions de dollars, soit essentiellement le même montant que Hillary Clinton. Plus de 100 000 personnes ont fait un don à la caisse d'Obama.

Kennedy en 1968. À cette époque, les Américains vivaient pleinement le traumatisme de la guerre au Vietnam. Les pertes de vie augmentaient au jour le jour, et les divisions au sein de la société américaine s'intensifiaient. Kennedy, ancien supporter de cette guerre, rompt avec le président Johnson pour s'opposer à cette guerre. Il conteste la présidence de Johnson, ce qui était assez dramatique compte tenu qu'ils étaient du même parti.

La candidature de Bobby Kennedy était unique en soi, car il inspirait différentes couches de la population — les pauvres, les minorités, la classe moyenne et les jeunes. Chacun pouvait voir en cette candidature l'espoir d'un monde meilleur. Un monde de compassion, de tolérance, de justice, et d'inclusion. La croisade se termina malheureusement par son assas-

sinat dans les cuisines d'un hôtel de Los Angeles, le 6 juin 1968. Mais le rêve et les idéaux qui l'inspiraient demeurent toujours pertinents pour plusieurs composantes de la population américaine. Il y a de plus en plus d'Américains pour qui le sénateur Obama rappelle cette croisade d'espoir.

Parlons maintenant d'Oprah Winfrey et de Tiger Woods. Ces deux Afro-américains sont considérés comme faisant partie des personnes les plus influentes de la société américaine. Ils sont des icônes et des modèles et sont admirés et respectés bien au-delà de l'Amérique. Barack Obama a ce don de la communication qui a fait d'Oprah Winfrey une femme si influente. Obama soulève les foules et sait combien il importe de communiquer avec simplicité et avec authenticité. Le fait que l'influente Oprah l'appuie sans condition ne lui nuit pas pour atteindre certaines couches importantes de la population aux États-Unis.

Avec son style flamboyant et athlétique, Obama est de même lignée que Tiger Woods auprès de la jeunesse américaine. D'ailleurs, tout comme Tiger Woods, Barack Obama est issu de parents mixtes (mère blanche et père africain). Il incarne cette nouvelle génération d'Américains, ouverts sur le monde et fiers de leurs origines mixtes. Sa personnalité et son charisme sont une passerelle entre les Blancs, les Afro-américains et les diverses communautés culturelles aux États-Unis.

Nous voilà donc à peine au début d'une longue campagne qui sera ardue et remplie de surprises. La sénatrice Clinton part avec une longueur d'avance, bien méritée et bien appuyée par l'établissement du Parti démocrate. Son mari est incontestablement l'un des plus grands stratèges et il sera à ses côtés (sans commentaires). Quant à lui, Obama poursuivra sa campagne envers et contre tous. Le premier candidat sérieux de race noire pour la Maison Blanche, l'homme avec une expérience fort limitée, l'homme qui incarne l'espoir plutôt que des formules de rechange. Il est un homme d'idées qui anime les foules et qui inspire.

Barack Obama a bien sûr peu d'expérience administrative. On pourrait même concevoir qu'il se porte candidat pour mieux se préparer et bâtir sa notoriété pour les présidentielles de 2012 ou de 2016. Certains voient Obama comme le candidat idéal pour la vice-présidence. En raison de sa relative jeunesse — 45 ans —, on prétend même qu'Obama fait une incursion «prématurée» sur le terrain des présidentielles. Ce serait toutefois une erreur que d'envisager sa candidature de cette façon. Barack Obama a rendez-vous avec l'Amérique en 2008. Avec son style, sa force de caractère et ce besoin réel de recréer l'espoir auprès de la population américaine, tout cela fait que pour Barack Obama, accéder à la présidence, «c'est maintenant ou jamais!»

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folle-Boivin, Vincent Cauchy (communiqué internet), Laurence Clavel (pupitre), Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux-Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Gagné (caricaturiste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumais (relatives), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Béhar (théâtre et cinéma), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre LeGault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Emilie Parent Bouchard (communiqué à la rédaction); La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Monique Bhéault (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Michèle Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

TORTURE

SUITE DE LA PAGE 1

«Nous ne ferons pas ce que le chef de l'opposition a suggéré plus tôt, à savoir rapatrier les prisonniers talibans au Canada», a raillé Stephen Harper.

Le premier ministre a toutefois reconnu que «ce sont des allégations sérieuses, et le gouvernement les prend au sérieux». «C'est pourquoi nous avons conclu une entente avec le gouvernement afghan. Nous discuterons avec eux pour s'enquérir de cette question et s'assurer qu'ils ont la capacité de remplir leur part de l'entente.»

Dans son édition d'hier, le *Globe and Mail*, sous la plume de son correspondant Graeme Smith, relate l'expérience de 30 Afghans capturés par les forces canadiennes, puis remis aux autorités locales. Tous disent avoir été bien traités par les soldats canadiens, mais torturés par les Afghans. Ils disent avoir été battus, fouettés avec des câbles, électrocutés, affamés, privés de sommeil, pendus par les chevilles, laissés sans vêtements par temps glacial.

Noor Mohammed Noori raconte comment trois hommes s'asseyaient sur sa tête et ses jambes afin de l'immobiliser tandis qu'on le battait avec des fils électriques. M. Noori se rappelle ironiquement que les soldats canadiens qui l'avaient intercepté avaient placé leur main sur sa tête pendant le trajet afin qu'elle ne heurte pas le toit du véhicule. Pourquoi se donnaient-ils tout ce mal pour le protéger si c'était pour l'envoyer à la torture, se demande-t-il. «Savent-ils? Les Canadiens savent-ils ce qui nous arrive ensuite?», a lancé l'Afghan au journaliste du *Globe and Mail*.

La Convention de Genève sur la torture stipule clairement que non seulement un pays signataire doit s'abstenir de pratiquer la torture, mais aussi de livrer un prisonnier à une autre autorité s'il existe des risques de torture.

Ce n'est pas la première fois que des doutes surgissent quant au traitement subi par les personnes interceptées par les troupes canadiennes. Le Canada a signé en décembre 2005 avec l'Afghanistan un accord sur le transfert et le traitement des prisonniers. C'était en pleine campagne électorale. Par la suite, il a été démontré que l'entente était moins contraignante que celle signée, par exemple, par les Pays-Bas, en ce que le Canada ne retenait aucun droit de regard sur les prisonniers une fois transférés.

Pour rassurer les critiques, le ministre de la Défense, Gordon O'Connor, avait à tort dit à plusieurs reprises que le Comité international de la Croix-Rouge avait le mandat de s'assurer du bon traitement des prisonniers. Il a été contredit par le président même du CICR. Le 19 mars dernier, il a dû s'excuser au Parlement pour cette erreur. Le même jour, le ministre a ajouté qu'il mettait «maintenant à contribution la commission afghane des droits de la personne pour assurer la surveillance des détenus au sein du système». Encore là, le directeur de la commission, Abdul Noorzai, a déclaré quelques jours plus tard qu'il n'avait pas les ressources nécessaires pour faire ce travail. Le ministre a malgré tout réitéré hier qu'il avait «l'assurance personnelle» du chef de la commission que tous les services sur des prisonniers transférés seraient signalés aux autorités canadiennes. Dans son article, Graeme Smith cite pourtant l'ombudsman aux droits de la personne de la police de Kandahar qui reconnaît l'utilisation de la torture avec les prisonniers récalcitrants... et la défend! «Dans ces cas, ces gens ont besoin d'un peu de torture, parce que, sans torture, ils ne diront jamais rien», dit le colonel Shir Ali Saddiqi.

Les trois partis d'opposition ont réclamé en chœur hier la démission de M. O'Connor. Le NPD réclame aussi la tenue d'une enquête publique sur le traitement des prisonniers. La solution au problème des prisonniers afghans n'est pas simple pour autant. Car que faire des prisonniers s'ils ne sont plus remis aux autorités locales? Le chef du Bloc québécois et du NPD ont indiqué que les soldats canadiens devraient garder les prisonniers sous leur contrôle. «Je pense qu'ils peuvent maintenir les prisonniers là-bas à l'intérieur d'une prison administrée par les Canadiens jusqu'à temps qu'il y ait une entente comme celle qui existe avec les Pays-Bas où ils peuvent se rendre eux-mêmes, ils peuvent eux-mêmes visiter les prisonniers», a expliqué M. Duceppe.

Deux professeurs versés en droit international ont déclaré qu'à leur avis, le Canada devrait se doter d'une prison en sol afghan, à défaut de quoi les prisonniers devraient être ramenés ici. «Pendant la Deuxième Guerre mondiale, nous avions 40 000 prisonniers en Alberta, au Québec et en Ontario», a fait valoir Amir Attaran, de l'Université d'Ottawa. Il dit quand même préférer la solution d'une prison canadienne en sol afghan. «Entre 2002 et mai 2006, nous avons fait 40 prisonniers. C'est gérable. On ne parle pas de chiffres immenses.»

Son collègue Michael Byers, de l'Université de Colombie-Britannique, est du même avis. Les transferts doivent cesser, car ils placent selon lui le Canada dans l'illégalité internationale. «Nous n'avons pas besoin d'une preuve de torture, nous avons besoin d'évidences qu'il y a un risque de torture.»

Le ministère de la Défense nationale n'a pas rappelé *Le Devoir* hier pour chiffrer le nombre de prisonniers ayant été remis aux autorités locales depuis que le Canada se trouve dans le pays, en 2001. Au moins un spécialiste a reconnu hier que le traitement des prisonniers posait toujours problème. La présence internationale en Afghanistan vise à épauler ce pays dans l'établissement de ses propres institutions policières, judiciaires et citoyennes. Interdire à celles-ci de s'occuper des prisonniers constituerait un désaveu, croit Marc-André Boivin, directeur adjoint du Réseau de recherche sur les opérations de paix de l'Université de Montréal.

«C'est un naufrageur. Vous êtes critiqué si vous le faites, et critiqué si vous ne le faites pas.» A sa connaissance, aucun des pays présents en Afghanistan ne dispose de son propre centre de détention.

Le Devoir
Avec Presse canadienne

Avis à nos lecteurs

La livraison du *Devoir* dans la région métropolitaine de Québec et dans les régions à l'est de Québec ainsi qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean a été retardée hier et pourrait l'être ces prochains jours en raison du conflit de travail en cours au *Journal de Québec*. Les Messageries Dynamiques, qui assurent la livraison du *Devoir* et du *Journal de Québec* dans ces régions, font tous les efforts possibles pour rétablir la situation. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour ces inconvenients et les remercions de leur patience. — La direction

DÉGEL

SUITE DE LA PAGE 1

du ministère relatives aux universités est suffisante. Le dégel, ce n'est donc pas une question qui peut menacer le gouvernement minoritaire de Jean Charest.

Si le Parti québécois s'oppose au dégel des droits de scolarité, l'Action démocratique du Québec est favorable à ce dégel. Mais il doit se limiter à l'indexation des droits de scolarité en fonction du coût de la vie, a précisé le chef de l'ADQ, Mario Dumont, en campagne électorale. Or, c'est à un rattrapage d'environ 5 % par an que procédera le gouvernement Charest, en tout point conforme à son engagement électoral. Ainsi, les droits de scolarité, qui sont fixés à 1668 \$ pour une session de 15 crédits dans toutes les universités québécoises, passeront à 2168 \$ en 2011-2012, une augmentation de 30 % en cinq ans.

Parallèlement, le gouvernement entend majorer les prêts et les bourses pour faire en sorte que les étudiants les moins bien nantis ne soient pas touchés par cette hausse. Michelle Courchesne entamera prochainement des consultations sur les modalités

d'application de cette bonification du programme de prêts et bourses, a indiqué Mme Grenier.

Selon le recteur de l'Université Laval et président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), Michel Pigeon, les universités ont suffisamment de temps pour modifier les droits de scolarité dès septembre si le gouvernement annonce sa décision ce printemps. «Pour nous autres, charger [sic] plus cher, ce n'est pas une affaire compliquée», a-t-il dit au *Devoir*.

M. Pigeon a rappelé que la CREPUQ n'avait pas de position sur le dégel des droits de scolarité. Lors de la commission parlementaire en février, les recteurs des universités se sont tous montrés favorables à la hausse des droits de scolarité — Université Laval, Université de Montréal, Université McGill, Université Concordia, Université de Sherbrooke — sauf les recteurs des composantes de l'Université du Québec, qui craignent l'effet de ces augmentations sur l'accès aux études universitaires.

Hier, Michel Pigeon se réjouissait que le gouvernement Charest remplisse sa promesse électorale. «Ce qu'on souhaite, c'est qu'il y ait le plus de monde possible qui puisse aller à l'université. Donc, il faut que ceux qui ont les moyens de payer paient et que les autres, on les aide. Ce n'est pas

mystérieux comme principe», a-t-il indiqué.

Les associations étudiantes, comme la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), entendent se mobiliser pour contrer le dégel des droits de scolarité. Mais selon M. Pigeon, «une augmentation modeste et bien prévisible, ça ne créera pas de dérangement majeur». Les associations étudiantes en font une question de principe, estime le recteur, «mais l'étudiant moyen, je pense, il est beaucoup plus tolérant».

En cette fin d'année scolaire, les associations étudiantes auront du mal à serrer les rangs. Les étudiants «n'auront pas le temps de se mobiliser au mois d'août mais ils vont peut-être tenter de se mobiliser en septembre et octobre», croit-il.

C'est au gouvernement de convaincre la population et les étudiants que le dégel est une bonne chose. «Ce qui est important, c'est qu'ils tentent de faire la démonstration à la population et aux étudiants que ce n'est pas pour les empêcher d'aller à l'université [...] S'ils font bien leur job, ça devrait passer», prévoit Michel Pigeon.

Le Devoir

ELTSINE

SUITE DE LA PAGE 1

Celle-ci a pris son essor en 1976, lorsqu'il est devenu premier secrétaire du parti communiste dans sa région natale. Après avoir accédé au comité central du parti en 1981, il est invité quatre ans plus tard à en diriger la section moscovite par Mikhaïl Gorbatchev, dont il deviendra finalement un des principaux adversaires.

En octobre 1987, devant le comité central, Boris Eltsine critique en effet la lenteur et les limites de la *perestroïka*, le train de réformes mis en œuvre par Gorbatchev. Mal reçu par la direction du parti, ces commentaires ne tarderont pas à lui coûter les postes qu'il occupe au comité central et au politburo.

Cette mise à l'écart ne l'a pas empêché de poursuivre son ascension politique, bien au contraire. Ainsi, en mars 1989, il est élu député au Congrès du peuple (Parlement soviétique) avec plus de 89 % des voix, lors du premier scrutin à candidatures multiples.

En juin 1991, il remporte avec 57 % des voix la première élection au suffrage universel pour le poste de président de la Fédération de Russie, qui demeurera pendant encore quelques mois une des républiques constituantes de l'URSS, et certes la plus importante.

En août 1991, Boris Eltsine s'oppose avec succès au putsch dirigé par les adversaires de Gorbatchev, se hissant sur la tourelle d'un char devant la «Maison-Blanche», comme on appelait le Parlement russe. Ce coup d'éclat consacre aux yeux du monde son image de défenseur de la démocratie. En novembre, il dissout le parti communiste et prépare en même temps la dissolution de l'Union soviétique. Le 25 décembre, Mikhaïl Gorbatchev démissionne de son poste de président de l'URSS. Cette dernière aura vécu 74 ans.

À Washington, la Maison-Blanche a qualifié l'ancien président russe de «figure historique à une époque de grands changements et de défis pour la Russie».

«On se souviendra d'Eltsine pour le rôle crucial qu'il a joué pour faire avancer les réformes politiques et éco-

nomiques en Russie et pour favoriser le rapprochement entre l'Est et l'Ouest», a affirmé le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Ban Ki-moon.

«Je l'admire beaucoup parce qu'il avait pris une situation extrêmement difficile et qu'il avait fait des actes très courageux», a déclaré l'ancien premier ministre canadien Jean Chrétien, qui décrit aussi M. Eltsine comme un «homme plaisant, très coloré, qui aimait s'amuser».

«Il s'est imposé comme un homme puissant avec une vision bien implantée de ce qu'il voulait faire de [son] pays, et il était déterminé à atteindre ses objectifs», a pour sa part affirmé le prédécesseur de M. Chrétien, Brian Mulroney.

Pour Mikhaïl Gorbatchev, Boris Eltsine a connu «un destin tragique». «J'offre mes condoléances les plus sincères à la famille d'un homme qui a porté sur ses épaules beaucoup de grandes avancées pour le pays et des fautes graves», a dit M. Gorbatchev.

Vladimir Poutine a rendu hommage à son prédécesseur en affirmant que ce dernier avait «ouvert une nouvelle ère». «Une nouvelle Russie démocratique est née, un État libre ouvert sur le monde. Un État dans lequel le pouvoir appartient réellement au peuple», a déclaré M. Poutine.

Personnage contradictoire, Boris Eltsine a connu des sommets de popularité pendant les années d'agonie du régime soviétique en dénonçant la corruption et les privilèges de la *nomenklatura*. Comme président de la Russie indépendante, il n'a pas réussi, ou n'a pas voulu, empêcher le bradage des grandes entreprises. En outre, la «thérapie de choc» mise en œuvre par le premier ministre Egor Gaidar et son équipe d'idéologues néolibéraux a provoqué une chute dramatique de la production et du niveau de vie de la majorité des Russes. La popularité de Boris Eltsine en a considérablement souffert, sans toutefois empêcher sa réélection en 1996.

«Si Poutine conserve un taux de popularité avoisinant les 70 % depuis cinq ans, c'est à cause du désastre que représentait la période Eltsine, quand la «thérapie de choc» a fait passer le moitié de la population sous le seuil de la pauvreté et que les gens ont vu le pillage des

CERVEAUX

SUITE DE LA PAGE 1

neurodégénératives ou de troubles mentaux. Mais voilà, comment distinguer un cerveau malade d'un cerveau sain et comment mettre le doigt sur ce qui cause des maladies comme l'Alzheimer ou la schizophrénie sans avoir accès à cette délicate et ô combien complexe machine? Dans les laboratoires québécois, les questions ont beau se multiplier, les précieux échantillons de tissus cérébraux restent toujours aussi rares.

En fait, la pénurie touche tous les secteurs de recherche, indique Danielle Cécry, qui coordonne la Banque de cerveaux de l'Institut Douglas. «Nous avons un urgent besoin de cerveaux provenant de personnes saines afin de pouvoir les comparer avec d'autres qui présentent des anomalies. Ceci étant dit, nous avons aussi un grand besoin de cerveaux atteints de troubles neurologiques ou mentaux.» Dans certains domaines plus pointus, comme les troubles paranoïdes par exemple, les chercheurs doivent carrément s'inscrire sur une liste d'attente pour mettre la main sur un précieux échantillon.

En attendant, plusieurs scientifiques n'ont d'autres choix que de se rabattre sur les modèles animaux tout en sachant que ces modèles sont loin d'être parfaits. «Un accès à la maladie à lieu, là où les neurones et les cellules sont touchés, est précieux, je dirais même fondamental. On peut bien sûr trouver des pistes en travaillant sur des modèles animaux, mais il faut toujours les vérifier parce qu'elles ne s'avèrent pas toutes bonnes», explique Mme Cécry, qui compte aussi sur une solide formation de biochimiste.

L'accès à des tissus cérébraux prélevés dans des conditions optimales peut mener à de grandes découvertes. Un don peut en effet donner beaucoup d'espoir aux générations futures, croit Mme Cécry, qui cite la récente découverte de D' Jude Poirier. Grâce à des dons pilotés par la Banque, le D' Poirier a pu mettre au jour un important gène, l'apolipoprotéine e, qui prédispose à la forme sporadique de la maladie d'Alzheimer, une découverte jugée très importante par la communauté scientifique et médicale.

Techniquement, tous les dons sont recevables, à quelques exceptions près, et ce, partout au Québec. Mais le prélèvement doit être fait de manière très précise et avec une grande célérité. «Le temps est très important, on doit compter moins de 24 heures entre le décès et le moment où on reçoit le cerveau ici, à Montréal, dans nos laboratoires», explique Mme Cécry. Une fois le prélèvement fait, le corps est rendu à la famille qui peut l'exposer à cercueil ouvert, la procédure se faisant à l'arrière de la tête dans les salles d'autopsie qui sont tenues de suivre des impératifs esthétiques et éthiques très précis.

Mais encore faut-il que les échantillons circulent et

que les donneurs se manifestent. Depuis sa création, en 1980, la Banque de cerveaux n'a reçu que 1569 dons. À la Banque, on admet qu'il y a un grand travail de conscientisation, mais aussi d'information à faire. «Les gens pensent qu'en signant leur carte, leurs organes seront prélevés pour la transplantation et que le reste ira à la recherche, mais c'est faux. Pour faire un don à la recherche, il faut faire un geste supplémentaire», explique sa coordonnatrice.

Pour l'instant, la seule manière de faire un don de cerveau est de signer un formulaire de consentement de 16 pages qui tient compte de tous les aspects techniques, juridiques et éthiques d'un tel don. Les scientifiques qui ont recours à la Banque sont assujettis à des règles encore plus strictes, précise Mme Cécry. «Les chercheurs doivent présenter des requêtes qui ont reçu l'approbation de leur comité d'éthique. On s'assure aussi que leur projet est parfaitement conforme et valable d'un point de vue scientifique.»

Malgré cela, le recrutement reste difficile, spécialement auprès des gens qui souffrent de maladies mentales, raconte la coordonnatrice. «Ce sont des clients

biens publics par une oligarchie parasitaire, une corruption généralisée et le chaos. Poutine a restauré un minimum d'ordre et s'est attaqué à quelques oligarques», estime le politologue Jacques Lévesque, spécialiste de la Russie à l'UQAM, qui rappelle que même l'agriculture a connu sous le règne d'Eltsine un déclin comparable à celui qu'avait provoqué la collectivisation imposée par Staline.

Il faut rappeler que Boris Eltsine avait lui aussi multiplié les gestes autoritaires. Ainsi, en octobre 1993, au mépris de la Constitution, il a dissous le Parlement russe et même lancé la troupe à l'assaut de l'édifice dans lequel s'étaient retranchés plusieurs députés d'opposition, une opération qui a fait plus d'une centaine de victimes.

Mais c'est sans aucun doute la première guerre de Tchétchénie (1994-1996) qui constitue la tache la plus sombre sur la blason de Boris Eltsine. Plus de 75 000 personnes, des civils en majorité, sont morts dans la répression exercée contre la petite république du Caucase qui avait proclamé son indépendance. Cette campagne avait d'ailleurs échoué, se terminant par un retrait humiliant de l'armée russe.

En 1998 et en 1999, devant les difficultés économiques, Eltsine a changé plusieurs fois de premier ministre, le dernier de la série étant Vladimir Poutine, qu'il avait auparavant nommé chef des services secrets. À la fin de 1999, il annonce sa démission au profit de Poutine, qui prendra définitivement les rênes du pouvoir après avoir remporté la présidentielle anticipée de mars 2000.

«Boris Eltsine était un animal politique remarquable, qui avait eu le sens politique de se faire élire au suffrage universel, ce que n'avait jamais fait Gorbatchev», reconnaît Jacques Lévesque.

«Certes, il a présidé au démantèlement de l'URSS, reconnaît également l'universitaire, en notant que le processus démocratique avait été lancé par Gorbatchev dans des conditions beaucoup plus difficiles.»

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse, Reuters
et la Presse canadienne

Greffes d'organes: une longue liste d'attente

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Malgré un taux record de 502 organes transplantés en 2006, le Québec devra encore maximiser son programme de dons d'organes et de tissus. Non seulement des donneurs potentiels passent encore inaperçus dans les hôpitaux, mais l'organisme qui coordonne ces dons, Québec-Transplant, a rappelé hier que la liste des gens en attente d'une greffe ne cesse de s'allonger pour atteindre aujourd'hui 1040 personnes.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'organisme sait qu'entre 40 et 50 d'entre elles mourront cette année faute de recevoir leur greffe à temps. C'est bien ce qui a failli arriver au petit Cédric Rochon, deux ans, à qui les médecins ne donnaient que quelques mois à vivre. Il y a deux mois, un foie tout neuf aura remis son compteur à zéro. «C'est la mort qui attendait Cédric. On nous avait dit qu'il ne vivrait pas jusqu'à trois ans. C'était notre seule chance de le garder vivant», a raconté son père qui milite pour que les Québécois signent leur carte de dons d'organes.

Son appel vibrant a été repris hier par la Chambre des notaires du Québec qui a fait le bilan de la première année de vie de son Registre de consentement des dons d'organes et de tissus. En un an, 155 000 inscriptions ont été faites, soit le double de l'objectif fixé. «La beauté du registre, c'est qu'il permet de faire un pas de plus. Avec lui, le doute n'est plus pos-

vulnérables, on ne peut pas solliciter quelqu'un qui souffre de troubles paranoïdes par exemple pour lui demander un don. On essaie donc de créer un réseau de contacts avec des spécialistes, des neurologues, des infirmières, des groupes d'entraide et la famille.»

Chaque don est une petite victoire de la science sur la maladie, croit Mme Cécry. «On a encore beaucoup de choses à apprendre sur le cerveau lui-même, qui est un tissu très complexe. La recherche fait parfois de grands pas, mais elle fonctionne plutôt à petits pas et c'est lorsqu'on les met bout à bout qu'on avance.»

Fondée en 1980, la Banque de cerveaux du Québec compte trois divisions: une banque générale gérée par l'Institut Douglas, une banque couplée à un programme de recherche sur le suicide et une banque spécialisée attachée au centre de recherche de Robert-Giffard. Faute de figurer au registre des dons d'organes de la Chambre des notaires du Québec, la Banque tient son propre programme de donneurs qui compte entre 500 et 600 personnes.

Le Devoir

sible, même si la carte est égarée», a précisé le président de la chambre, Denis Marsolais.

Si le recrutement des donneurs va bon train, la chaîne du don reste tout de même fragile, a fait valoir le D' Pierre Marsolais. Selon lui, les équipes médicales doivent augmenter le nombre d'organes prélevés sur un donneur. «Un donneur peut techniquement donner huit organes, mais la moyenne au Québec est plutôt de 3,61 organes par donneur. Si on haussait ce ratio à 4,3, on pourrait réduire le nombre de personnes et à terme, faire disparaître la liste», croit celui qui préside le comité de transplantation à l'hôpital du Sacré-Cœur.

En 2006, 502 organes ont pu être prélevés et transplantés sur 139 donneurs. Trois cent quatre-vingt-dix-neuf Québécois ont bénéficié d'une seconde chance grâce à ces dons. Pendant la même période, on a recensé 51 dons vivants, la plupart offerts dans le cadre d'un lien affectif, que ce soit par un membre de la famille ou une connaissance.

Toute personne peut être désignée comme un donneur potentiel à condition que ses organes et ses tissus soient en bonne santé. À titre indicatif, le plus vieux donneur d'organes québécois a donné son foie à l'âge de 88 ans tandis que le plus vieux donneur de tissu, un Canadien, a donné ses cornées à l'âge vénérable de 102 ans.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc. 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
Du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390